



## Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

48 | 2013  
Varia

---

### AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS

Anne-Marie Chouillet, Irène Passeron et François Prin

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rde/5102>

DOI : 10.4000/rde.5102

ISSN : 1955-2416

#### Éditeur

Société Diderot

#### Édition imprimée

Date de publication : 10 décembre 2013

Pagination : 325-368

ISBN : 978-2-9520898-6-9

ISSN : 0769-0886

#### Référence électronique

Anne-Marie Chouillet, Irène Passeron et François Prin, « AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 48 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 30 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rde/5102> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rde.5102>

---

Propriété intellectuelle

## AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS

Notre rubrique, compte tenu des ambitions et de l'influence de l'*Encyclopédie*, des réactions qu'elle a suscitées et de l'importance du réseau de connaissances de ses auteurs, n'accueille pas que des documents émanant des seuls encyclopédistes ou les concernant exclusivement.

Afin de faciliter la consultation de cet ensemble nécessairement hétérogène, nous avons retenu un classement alphabétique. Chaque élément est suivi d'une référence renvoyant à une liste détaillée de catalogues qui se trouve à la fin du répertoire et d'un numéro renvoyant au catalogue cité. Les éventuelles interventions de la rédaction, qui ne peut garantir l'exactitude de toutes les copies de documents, sont entre crochets à la fin de la notice. Rappelons les abréviations usuelles des catalogues : L. pour *lettre*, A. pour *autographe*, S. pour *signé(e)*, P. pour *pièce*.

Cette rubrique doit beaucoup aux personnes qui, fort aimablement, nous font parvenir des catalogues étrangers ou rares, ou nous apportent des compléments d'information sur ces manuscrits. Elles en sont ici vivement remerciées.

CHOUILLET Anne-Marie, PASSERON Irène et PRIN François.

AYDIE Blaise-Marie, chevalier d' (1692-1761) officier chevalier de Malte, amant de M<sup>lle</sup> Aïssé.

– L.A.S., Vaugoubert 17 octobre 1736, [à M<sup>lle</sup> de Froullay, future marquise de Créquy] ; 3 pages in-4. « *Javoüe Mademoiselle que je suportois asséz impatientement la negligence de M<sup>r</sup> le Bailly de Froullay. Mais elle me fait aujourdhuy beaucoup plus de bien quelle ne ma jamais causé de mal, puisque la compassion que vous avéz de la maniere dont il me traite vous engage a me faire l'honneur de m'ecrire. Si vous vouliez Mademoiselle reparer de même tous ses torts avec moy, je n'aurois garde de desirer quil s'en corrigeat, je le priois au contraire de continüer et d'augmenter encore ses rigueurs. Ne serois je pas asséz payé de lattachement que jay eu pour lui toute ma vie sil servoit a vous donér quelque idée de celuy que je suis capable d'avoir pour vous* »...

(*Les Autographes*, cat. vente T. Bodin n° 135, Paris, septembre 2012, n° 14)

ARGENSON DE VOYER René-Louis, marquis d' [Paris, 1694 – id., 1757], ministre des Affaires étrangères.

– L.S., adressée au marquis de Sablé. Versailles, 6 septembre 1756 ; 1 page in-4°. « *Le Roy ayant bien voulu, Monsieur, accorder une pension de retraite de quatre cents livres sur le trésor royal au S. de Fontenilles, capitaine dans le régiment d'Infanterie de Haynault, j'ay l'honneur de vous en informer et d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.* » (Art et Autographes, <http://autographe.com/fiche-autographe.php?Reference=18882>)

– L.S., Versailles 26 mai 1747, au maréchal de Saxe ; 2 pages in-fol. Projet du siège d'Anvers. Il a rendu compte au Roi des lettres du maréchal : « *quelqu'apparence qu'il y ait au siege d'Anvers par toutes les dispositions que font les ennemis personne ne le veut croire icy, et effectivement ce projet paroist si peu raisonnable de leur part que les mesmes motifs qui vous le font desirer devraient les en éloigner. Sa Majesté attend donc pour scavoit ce qu'Elle en doit penser que vous prononciez d'après le coup d'œil que vous aurez donné sur les lieux dans le voyage que vous avez esté faire à Anvers [...]. Sa Ma<sup>te</sup> n'a rien changé au surplus a ce qu'elle a réglé pour son départ* »...

(ADÉR Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 décembre 2012, n° 278)

BACULARD D'ARNAUD François (1718-1805).

– L.A.S., « *D'Arnaud* » à Voltaire, Paris, 29 mars 1762, 2 pp. in-4. Ancien protégé de Voltaire, et depuis brouillé avec lui, Baculard d'Arnaud veut rentrer en grâce : « *...Je vous ai aimé comme mon père, et je vous ai admiré comme un grand homme [...] j'ai cru devoir me plaindre du premier [...] mais le grand homme m'est toujours précieux. [...] Il y a longtemps que vous devez être convaincu de ma vénération décidée pour vos talents. Vous avez cependant eu la faiblesse vous qui vous élevez avant tant de force contre la calomnie de céder aux impostures absurdes et grossières de quelques écrivains obscurs qui se sont efforcés de me défigurer à vos yeux [...] vous m'avez condamné sur la foy de ces messieurs et meme vous leur avés écrits sur mon compte des choses très mortifiantes pour moi* ». Son poème *La France Sauvée* montre au contraire que l'écolier a toujours un nouveau plaisir à rendre hommage à son maître. « *[...] Je pourrais vous en donner des témoins plus faits pour être crus d'un homme comme vous, et d'une trempe plus noble que celle de ces reptiles qui s'enorgueillissent de vos politesses et qui ont la bêtise de la prendre pour des suffrages ...* »

(Librairie de l'Abbaye-Pinault, catalogue 344, n° 53)

BERNIS François-Joachim de Pierre de (1715-1794) diplomate, cardinal et poète.

– L.A.S., Rome 10 janvier 1776, à son neveu le comte Raymond de Narbonne ; 1 page in-4. « *Je suis touché de votre amitié, mon cher neveu, je sais que vous merités la miene et celle de M. le Comte et de Madame la Comtesse de Narbonne, à qui vous avés tant d'obligations. Votre bonheur, votre réputation dans le monde m'occupent déjà infiniment. Vous serés heureux si vos sentiments répondent toujours à votre naissance et à l'education qu'on vous a donnée. Je souhaite de vivre assés longtemps pour estre témoin de vos succès et pour vous donner des preuves essentielles de ma tendresse* »...

(Les Autographes, cat. vente T. Bodin n° 135, Paris, septembre 2012, n° 32)

BONNOT Gabriel, abbé de Mably (1709-1785) philosophe et historien, frère de Condillac.

– L.A.S., Versailles 10 mars 1745, à un cousin ; 3/4 page in-4. « *Mon cher cousin, deux premiers commis du département de la guerre, et qui sont fort amis de M. Le Tourneur, lui ont parlé de la bonne façon en votre faveur, et je compte qu'en rendant compte de votre demande à M. le comte d'Argenson, il en fera sentir la justice. Vous m'avez fait sentir combien il est désagréable de n'avoir aucun crédit, c'est un mal que je ressens toutes les fois qu'un ami a besoin de quelque recommandation. Vous ne dites pas assez de mal des grands, comme je vis dans leur paix, je pourrais en dire plus de chose* »

(ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 juin 2012, n° 199)

BUFFON Georges-Louis Leclerc, comte de (1707-1788) naturaliste et écrivain.

– L.S., Montbard 20 août 1773, à M. Guillebert, gouverneur de MM. de Maupeou et de Buffon, au collège du Plessis à Paris ; 1 page in-4, adresse avec cachet cire rouge aux armes.

« *Vous avés très bien fait, Monsieur, de ne pas permettre à mon fils d'aller avec le neveu de M<sup>me</sup> D. L. N. et en général moins vous pouvés le confier et plus je serai content. [...] je vous demande avec instance de lui continuer vos bons soins. J'espère qu'il sentira peu à peu tout le bien que vous lui faites et qu'il s'attachera profondément à vous lorsqu'il connoitra tout ce que vous vallés* ». [La correspondance de Buffon (Nadault 1860, en ligne) ne mentionne pas cette lettre mais une autre du 29 novembre 1776.]

(ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 juin 2012, n° 41)

CASSINI DE THURY César-François (1714-1784) astronome et cartographe.

– Manuscrit Signé, « *Copie des lettres à Mrs les Intendants* », 17 juin 1754 ; 1 page in-4.

Pour la Carte générale de la France. Texte de la lettre que le Garde des Sceaux [J.B. de Machault] envoie aux Intendants de Champagne et des évêchés de Lorraine, de Franche-Comté et de Caen. « *Le Roy s'étant déterminé à faire faire une Carte generale de la France a chargé M. Cassini d'envoyer les Ingenieurs et les Geographes nécessaires pour travailler à cette operation* ». Certains ingénieurs ayant été « *insultés par les habitants du pays* », il faudra avertir « *les Curés et Syndics des Paroisses afin qu'ils ayent attention de preter aux personnes qui auront été choisies par M. Cassini tous les secours et les indications dont elles pourront avoir besoin* ».

(ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 juin 2012, n° 50)

– L.A.S., 1<sup>er</sup>, mai 1777 ; 4 pages in-4. D'Alembert et le marquis de Condorcet ont approuvé une retenue sur les 12 000 francs de l'Académie en faveur de l'Observatoire, et les académiciens qu'il a sondés y sont en général favorables. Cependant « *il est indispensable que le roy donne des instrumens à son observatoire royal. Ce seroit de la plus grande honte pour la nation qu'il le laissat tel qu'il est dans un denueement total des choses nécessaires aux observations [...]. Le roy a fait beaucoup de depense, je le scais, pour son cabinet de Meudon, qu'on me cite les observations que l'on y a faites et qu'on y fait. Ne vaudroit-il pas mieux qu'au lieu de meubler trente six endroits d'instrumens et de lunettes, on fournit bien l'observatoire royal de Paris. Qui est ce qui a fait la gloire du siecle de Louis quatorze et même du regne de Louis quinze, c'est l'observatoire. Il n'y a pas une*



CONDE Louis-Joseph de Bourbon, prince de (1736-1818).

– L.A., au duc de Choiseul. S.l., 17 février 1755. 2 pp. bi-feuillet in-4, filigrane. Lettre du Prince de Condé au duc de Choiseul, alors ambassadeur à Rome, chargé de négocier la résistance janséniste à la Bulle Unigenitus ; le prince annonce la naissance de son premier enfant (Marie de Condé, 1755-1758), et évoque la nomination de Moreau de Séchelles comme Contrôleur des Finances, ou encore le deuil du Prince de Penthièvre : « *Je suis fort aise, Monsieur, de vos tête à tête avec Sa Sainteté et de l'amitié qu'elle a pour vous (...). Ménagez la façon de penser du St-Père, rendez-vous toujours plus agréable. Peut-être viendra-t-il un temps où vous pourrez en tirer parti pour rendre service à votre maître (...). Je ne suis ni de votre avis ni de celui de mon frère quand on a pris son parti. Pourquoi berguigner, il faut être décidé. Mais comme je ne suis nullement pressé de le marier, je le laisse faire (...). Je m'étais douté que vous seriez fort content de l'entrée de Mr de Sechelles au Conseil. Je le suis beaucoup de sa personne. Le Roi a mandé Mr de Penthièvre qu'il lui conseillait de revenir bientôt. Vous pouvez être sûr qu'il ne souffrira pas son mariage avec Mad. de Modene. Sa douleur ne me surprend pas. Qui peut mieux que moi sentir l'horreur de sa situation. Mais il faut mourir tout d'un coup ou chercher la dissipation pour ne pas traîner le reste de sa vie. Cette résolution et les plus grands ménagements ne m'ont cependant pas réussi. Mes nerfs sont dans un état affreux. Je ne peux monter deux marches d'escalier sans des battements de cœur qui me font perdre la respiration ; mon estomac malgré l'excessif régime est encore très malade ; ainsi que mes pauvres entrailles. Voilà Monsieur, un détail bien ennuyeux de ma personne* » (...). Le prince termine par ces mots : « *Mad. la princesse de Condé est accouchée hier. Elle se porte bien* ».

(Librairie Le Prosopographe, octobre 2012, n° 15)

– L.S., au duc de Choiseul. A Paris, 4 juin 1765. 1 pp. bi feuillet in-folio, filigrane. Lettre du prince de Condé, concernant l'envoi de son régiment à Stenay : « *Je vous réitère (...) ma demande d'envoyer de la Cavalerie à Stenay, où il a toujours été d'usage d'en mettre en tems de paix ; comme elle y est très bien logée, que les fourrages y sont abondans et à très bas prix, et qu'il n'y a pas moins de facilités pour la subsistance des hommes, il ne peut y avoir de difficulté que celle de vos arrangemens ; mais j'en ai un à vous proposer qui me paraît tout simple, c'est d'y faire passer le Régiment de Condé-cavalerie qui est depuis deux ans dans le Limousin, avec l'inconvénient d'y être dispersé (...) Mr le comte de Lautrec m'observe qu'il serait utile de n'en pas différer l'exécution, pour éviter la fatigue d'une longue route aux chevaux de remonte* » (...).

(Librairie Le Prosopographe, octobre 2012, n° 19)

CONDORCET Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de (1743-1794).

– L.A.S., [Lisieux] ce 25 [septembre 1783], à M. de Villars ; 1 page in-8, adresse, cachet cire rouge aux armes [des Caritat]. L'abbé Bossut étant parti, il lui demande des nouvelles de D'Alembert. « *Imaginez que je n'ai aucune nouvelle de lui, la mort de mon oncle qui était évêque ici m'a forcé de partir sur le champ de la rocheguion. [...] je suis tout inquiet et tout eperdu. Racontez je vous prie, tous mes malheurs à M. d'alembert. J'étais bien tranquille composant l'eloge de vaucanson, lors qu'il m'a fallu partir en Poste accourir ici pour entendre parler, de messes a dire, de convoi, d'economats, de scellés & &. Enfin imaginez que je vous écris d'un corps de logis tandis que dans celui qui est vis à vis mon*

*oncle exposé dans la chapelle est l'objet de la piété de tous les capucins et de la curiosité de tous les polissons du pays ...* ». Ancienne collection Robert Gérard (1996, réf. 135).

(*ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 21 février 2013, n° 40)

– L.A.S., [Paris 1790, au médecin et naturaliste Jean-Claude de La Métherie] ; 3 pages et demie in-4. Condorcet déclare qu'il ne se soucie d'aucun titre, mais n'approuve pas les motions pour les détruire : « *il doit être permis à tout le monde d'ajouter un sobriquet à son nom, et il n'importe qu'il soit placé avant ou après. Ne genons en rien les actions privées qui ne blessent point le droit d'autrui...* ». Il cite l'exemple des Américains, et suggère « *un système regulier* » de nom comme chez les Romains : « *Mais point de nom de Baptême, parce que la Theologie ne vaut pas mieux que la féodalité* ». On a dû le calomnier : « *je sais qu'une cabale qui cherche à rendre odieux ou suspects ceux qui ont le mieux servi la cause de la liberté, me fait l'honneur de me ranger dans cette classe* ». Il repousse le système des deux chambres : « *je crois avoir arithmétiquement démontré que cet établissement est absurde* ». Il y a des moyens de se garantir des inconvénients d'une assemblée unique ; et il n'aurait du veto royal que pour les questions de défense et de relations extérieures. Il regarde La Fayette « *comme le plus sur appui de notre liberté* » ; il le connaît depuis « *longtems avant la revolution* ». S'il estime ceux qui, comme son correspondant, ont prouvé avant la révolution qu'ils aimaient la liberté, il ne peut que se défier de ceux « *qui soutenaient il y a un an les opinions qu'ils reprochent aujourd'hui comme des crimes* ». Il ne peut considérer comme des « *amis de la liberté* » ceux qui, notamment les planteurs et leurs amis députés, votent pour la traite des noirs et refusent la parole aux défenseurs de « *la cause de l'humanité* » ; ni ceux qui voudraient instaurer une inégalité électorale entre Paris et le reste de l'empire, « *Je me defie encore plus de ceux qui se plaisent dans le trouble, qui applaudissent aux violences, qui cherchent à multiplier le nombre de mécontents par des rigueurs plus nuisibles qu'utiles. Les hommes qui ont des lumieres et des talens n'ont pas besoin de tous ces moyens pour être quelque chose, ceux qui ont de l'humanité, de veritables vertus ne voudraient pas les employer. Voilà ma profession de foi. Est-ce là ce que vous appelez être un vrai jacobin ? ...* ». Anciennes collections Alfred Sensier (1878, réf. 542), Alfred Bovet (1884, réf. 288), Léon Muller (1968, réf. 61), puis Robert Gérard (1996, réf. 153). [Lettre publiée dans les *Œuvres de Condorcet*, A. Condorcet O'Connor et M.F. Arago (éd.), Paris, Firmin Didot Frères, 1847-1849, t. I, p. 327-330].

(*ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 21 février 2013, n° 41)

– L.A.S., 15 juin [1770], à un comte, 1 page in-4. Il remercie le comte de la lettre écrite au nom de son illustre société : « *Je suis penetré de la plus vive reconnaissance pour la grace qu'elle me fait de me traiter comme un de ses associés. Un dérangement de santé ne m'a point permis de travailler autant que je l'aurois souhaité* », mais il promet deux mémoires pour juillet et août et envoie une addition à celui qu'il a déjà communiqué : « *je me croirai toute ma vie très heureux d'avoir fait des sciences ma principale occupation puisqu'elles me procurent l'honneur de compter un homme comme vous au nombre de mes*

amis ». [Lettre datée de 1771 par C. Gilain et A. Chassagne, membres de l'équipe Inventaire Condorcet].

(Les Autographes, cat. vente T. Bodin n° 135, Paris, septembre 2012, n° 77)

D'ALEMBERT Jean Le Rond (1717-1783).

– L.A., (brouillon), [2 janvier 1756], à M. de Solignac, secrétaire de la Société royale des sciences et des belles-lettres de Nancy ; 3 pages in-4 avec de nombreuses ratures et corrections.

Refus de prendre à la Société Royale de Nancy la place de Palissot, qui avait insulté Jean-Jacques Rousseau. [Dans sa comédie *Le Cercle*, donnée à Nancy le 26 novembre 1755 pour l'inauguration de la statue de Louis XV, Charles Palissot de Montenois (1730-1814) caricatura Jean-Jacques Rousseau sous les traits du Philosophe, marchant à quatre pattes et mangeant de l'herbe ; cette insulte, en présence du Roi Stanislas, suscita un grand scandale ; Stanislas voulut exclure Palissot de son Académie, mais Rousseau plaida à ses amis l'indulgence et le pardon. Palissot, loin de s'amender, renouvela ses attaques dans sa comédie *Les Philosophes*, donnée aux Français en 1760.] Le Président Hénault vient de lui transmettre sa proposition, qu'il rejette : « *Bien loin d'accepter dans la Société Royale de Nancy la place qu'on veut ôter à M. Palissot, je me réunis à M. Rousseau pour souhaiter qu'il la conserve, & qu'il se corrige. Je ne connoissois pas même de nom M. Palissot avant la faute qu'il vient de faire ; Mr le Comte de Tressan ma appris la comédie jouée à Nancy et la justice qu'il en avoit demandée au Roi, ayant pour M. Rousseau l'estime que ses talens & sa vertu meritent* »... D'Alembert a écrit à M. de Tressan pour le confirmer dans ses dispositions « *de solliciter une juste réparation pour M. Rousseau* », et il n'y pensait plus lorsque le comte de Tressan lui apprit que la comédie avait été imprimée sans permission : « *il m'a envoyé en même tems copie de la lettre qu'il a écrite au roi de Pologne pour demander justice de cette nouvelle infraction [...] J'ai du en qualité d'ami de M. Rousseau désirer qu'on lui fit justice, mais j'approuve encore d'avantage le parti qu'il prend de pardonner, ce que j'aurois pris certainement à sa place si l'affaire m'eut regardé personnellement. Peut-être, monsieur, que dans une académie dont les Montesquieux ont été, & dont les Fontenelles sont encore, on auroit pu se moins presser de recevoir M. Palissot et quelques autres dont le mérite se borne à un très foible talent pour les lettres ; mais il faut esperer qu'ils mériteront un jour cet honneur par de meilleurs ouvrages, & que d'honnêtes gens pourront les regarder* »... Joint une copie d'époque de la lettre de D'Alembert à Catherine II, Paris 17 octobre 1763, sur son refus de se charger de l'éducation du Grand-Duc de Russie, et sur la persécution des philosophes en France (4 pages in-4, cachet d'archives russes ; donnée par le gouvernement soviétique au Président Édouard Herriot). [Lettre 56.01 de l'*Inventaire analytique de la correspondance de D'Alembert*, I. Passeron, A.-M. Chouillet, J.-D. Candaux, CNRS Editions, 2009. Il s'agit du brouillon que D'Alembert a conservé dans ses papiers et que Charles Pougens a publié en 1799 dans les *Œuvres posthumes de D'Alembert*. Il est passé en vente en 1889, puis a appartenu à la collection du Président Herriot, comme la copie de la lettre à Catherine II (lettre 63.79 de l'*Inventaire*, dont l'original est à Moscou)]

(ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 juin 2012, n° 2)



l'éducation privée comme le croyait déjà Quintilien, « *un des hommes de l'antiquité qui ont eu le plus de sens et le plus de goût* ». Il prévient : « *Nous n'entrerons point ici dans le détail historique des collèges de Paris, ce détail n'est point de l'objet de notre ouvrage et d'ailleurs intéresserait assez peu le public : il est un autre objet bien plus important dont nous voulons ici nous occuper, c'est celui de l'éducation qu'on y donne à la jeunesse* ». Il déplore qu'« *un jeune homme après avoir passé dans un collège dix années [...] en sort [...] avec la connaissance très imparfaite d'une langue morte, avec des préceptes de rhétorique et des principes de philosophie qu'il doit tâcher d'oublier, souvent dans une corruption de mœurs dont l'altération de sa santé est la moindre suite, quelquefois avec les principes d'une dévotion mal entendue mais plus ordinairement avec une connaissance de la religion si superficielle qu'elle succombe à la première conversation impie ou à la première lecture dangereuse.* » En haut du texte, D'Alembert a ajouté devant le titre COLLÈGE, le mot article et, après lui, la mention « *dans l'Encyclopédie* », qu'il a finalement biffée et fait suivre d'un astérisque qui renvoie à l'ajout porté en marge « *note. Cet article, écrit et imprimé en 1753, est uniquement relatif à l'état où les collèges se trouvaient alors. Quant aux études et à la manière d'enseigner, nous ignorons si depuis on a réformé les abus dont nous nous plaignons...* ». Au deuxième feuillet, il a ajouté ce passage très important : « *note. Les Jésuites subsistaient encore dans le temps qu'on écrivait cet article, et avaient dans Paris un collège fameux.* » Cette note non datée n'a pu être écrite par D'Alembert qu'après la dissolution, en France de la Compagnie de Jésus, en 1764. En effet, en marge du feuillet suivant il a ajouté de sa main la note suivante précédée d'un astérisque : « *l'auteur de cet article a eu des maîtres qui voulaient lui faire lire au lieu d'Horace, et de Virgile, le poème de Mr. Prosper sur la grâce...* » Sur l'ensemble du manuscrit, D'Alembert a, avec le plus grand soin, apporté une quarantaine de corrections dans le texte ou en marge, biffant des mots et les remplaçant ou pratiquant des ajouts. Quelques-unes des corrections datent de l'époque de l'impression de *L'Encyclopédie*, mais la plupart ont été faites plus de dix ans après. Certaines concernent uniquement l'usage grammatical ou lexical, comme lorsque l'auteur remplace la formule « *Je conclus du moins* » par « *Je conclus au moins* ». D'autres ont pour but de préciser sa pensée. Ainsi, à la proposition : « *L'Université de Paris, composée de particuliers qui ne forment d'ailleurs entr'eux aucun corps régulier ni ecclésiastique, aura moins de peine à secouer le joug des préjugés...* », il ajoute : « *...qu'un collège de religieux* ». Enfin certaines corrections portent sur le style et rappellent que les articles de *L'Encyclopédie*, outre leur valeur intrinsèque liée aux idées des Lumières, sont aussi un travail du plus haut intérêt littéraire. Par exemple quand D'Alembert fait référence à *La Défaite de Solécisme de Despautière*, pièce de théâtre satirique de l'époque, mettant en scène des personnages qui sont des allégories scolaires, il remplace la formule « *deux princes appelés Solécisme et Barbarisme* » par « *deux redoutables souverains ou tyrans, appelés...* ». En plus des corrections dans le texte ou des ajouts en marge de celui-ci, l'auteur a collé deux feuillets sur ce manuscrit. Dans le premier il évoque l'envoi, par « *...un homme de lettres étranger... il y a plusieurs années, des tables historiques imprimées et rédigées d'après les vues... [qu'il] propose ici* ». Dans le deuxième feuillet, il fait allusion à un autre article, de *L'Encyclopédie*, CLASSE, rédigé par César Dumarsais qui se montre, lui, favorable à l'éducation publique. D'Alembert précise alors qu'il est lui-même favorable à l'éducation publique « *à condition qu'elle soit faite comme l'entend Quintilien, c.à.d. bien différemment de l'éducation publique ordinaire.* » Enfin, il

serait intéressant d'étudier dans le détail chacune de ces corrections de D'Alembert, parce qu'elles révèlent l'évolution des idées de l'auteur sur la société, à une dizaine d'années d'intervalle, dans une période qui précède immédiatement la Révolution. Par exemple, lorsqu'il remplace la phrase : « *La matiere dont je vais parler interesse le gouvernement & la religion, & mérite bien qu'on en parle avec liberté...* » par « *Cet objet interesse la Nation & mérite...* ». [Il ne s'agit pas des ms originaux de l'Enc. ; depuis le XIX<sup>e</sup> siècle une dizaine de tels articles, copies d'un secrétaire corrigées par D'Alembert dans les années 1770, sont passés en vente. Voir *Pleins et déliés dans les manuscrits de D'Alembert*, O. Ferret, A. Guilbaud, I. Passeron, Genesis 34, *Brouillons des Lumières*, mars 2012, p. 67-82.]  
 (Christie's cat. vente Pierre Berès, 13 décembre 2012, n° 2)

article college, dans l'encyclopedie.\*

\* Note  
 en 1753, est uniquement relatif à l'école de des collèges universitaires ~~qui sont~~ aux études et à la manière d'enseigner, nous ignorons si l'on a voulu dans nous nous plaignons de; nous la désirons du moins pour l'honneur de ceux qui président à l'éducation de la jeunesse.

Je n'entre point ici dans le détail historique de l'établissement des différents collèges de Paris; ce détail n'est point de l'objet de notre ouvrage, et d'ailleurs intéresserait peu le public; il est un autre objet bien plus important dont nous voulons ici nous occuper, c'est celui de l'éducation qu'on y donne à la jeunesse.

Quintilien, un des hommes de l'antiquité qui ont eu le plus de sens et le plus de goût, examine dans ses Institutiones oratoriae, si l'éducation publique doit être préférée à l'éducation privée, et conclut en faveur de la première. ~~Les écrivains modernes~~ qui ont traité le même sujet depuis ~~quand~~ <sup>ont été</sup> de son avis. Je n'examinerai point si la plus part d'entreux n'étoient par intéressés par leur état à défendre cette opinion, ou déterminés à la suivre par une admiration trop souvent aveugle pour ce que les anciens ont pensé; il s'agit ici de raison, et non pas d'autorité; et la question vaut bien la peine d'être examinée en elle-même.

Quintilien,  
 # presque tous

– L.A.S., « *D'Alembert* » à M. Banneret d'Herval (à Neufchâtel en Suisse). Paris, 10 juin 1779. 1 page in-4. Suscription, cachet de cire rouge à son chiffre couronné. Marque postale « *P[ort] Paye Paris* ». D'Alembert ne peut honorer la requête de Banneret d'Herval à l'Académie des Sciences. Celle-ci a déjà « ...des engagements avec ses libraires, elle a chargé Mr le marquis de Condorcet, son secrétaire [nommé en 1773 à la prestigieuse Académie], de les remettre sous ses yeux, et en consequence elle vous fera connoître par le même secretaire ses dispositions à ce sujet. C'est tout ce qu'il m'est permis de vous repondre... ». Banneret d'Herval (d'Ostervald) était directeur de la Société Typographique de Neufchâtel. [Lettre 79.48 de l'*Inventaire de la correspondance de D'Alembert*. Il s'agit de Frédéric-Samuel Osterwald (1713-1795)]. (Librairie de l'*Abbaye-Pinault*, catalogue 346, n° 1)

– L.A.S., à M<sup>r</sup>. Dupuis, professeur de rhétorique au collège de Lisieux, [à Paris 17 juin 1781], 2 pages in-4°. « *J'ai reçu hier, monsieur, par Mr Delalande, l'oraison funèbre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, et je vous prie d'en recevoir tous mes remerciemens. Je sais depuis longtemps combien vous êtes estimable par vos ouvrages, par vos talens, & par votre personne, & je ne doute point d'en trouver une nouvelle preuve dans votre discours, que je lirai incessamment & au premier momens dont je pourrai disposer, avec tout l'empressement et tout l'intérêt qu'inspirent le sujet et l'auteur. J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse reconnoissance. Monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur* ». [Inventaire analytique de la correspondance de D'Alembert, n° 81.31a]. (<http://www.expertissim.com/manuscrits-lettres-et-autographes/alembert-d-une-l-a-s-de-jean-le-rond-dalembert-17171783-a-charles-francois-dupuis-o12134201.html?>)

DAVIEL Jacques (1693-1762), chirurgien et ophtalmologue français.

– 2 L.A.S., « *Daviel, chirurgien ordinaire et oculiste du roi* », Paris, 3 janvier et 7 février 1762. 6 pp. in-4. Jacques Daviel est le premier à avoir réussi une opération de la cataracte et a été chirurgien du roi Louis XV. Au sujet de la restitution et du paiement d'un dessin déposé chez un doreur et du refus par la Reine d'en être la dédicataire « ... et comme la reine m'avoit fait dire par la Duchesse de Lüynes la dame d'honneur qu'elle ne pouvait pas accepter la dédicace de ce dessin (...) je l'ai destiné pour une autre personne de haute volée, dont je ne peux dire le nom. voilà précisément Monsieur pourquoi je ne suis pas aise que ce dessein sorte de chez moi ... » (Librairie de l'*Abbaye-Pinault*, catalogue 339, n° 93)

DENIS Marie-Louise Mignot, Madame, née à Paris (1712-1790), nièce de Voltaire.

– L.S., « *Servante Denis* » à « *Monsieur* ». Paris, le 24 octobre 1778, 2 pages in-8. Madame Denis rassure son correspondant, « ...votre lettre [...] loin d'être un objet d'affliction, est un objet de consolation pour moi en me renouvelant l'honneur que vous nous avez fait à Ferney et le plaisir que nous avions de vous y recevoir, nous ne vous avons jamais oubliés et nous vous avons trouvés heureux d'être près d'une princesse dont le mérite égale la puissance. Vous me demandez de sa part la Bibliothèque de mon oncle, je la mets à vos pieds. J'ai été témoin des bontés dont elle honorait M. De Voltaire, aussi avoit-il pour elle la plus grande admiration, le respect le plus profond et un attachement sans borne... ». Puis elle

avoue « ... *Je ne vous cache point, [...] que c'est un sacrifice que je ne puis faire qu'à votre Impératrice, je l'ai refusée à deux souverains d'Allemagne. J'avais le projet de m'en faire un hermitage où je me serois retirée souvent pour y pleurer mon oncle et pour ne m'occuper que de ses pensées. Vous me dites d'y mettre un prix, il n'en est point pour moi, je n'en ai pas besoin, et je me sens trop heureuse que l'Impératrice veuille bien accepter cette bibliothèque et lui donner une faible marque de mon respect...* ». Et elle ajoute en P.S. : « ... *Mr Grimme m'a lu une lettre de l'impératrice où elle lui dit qu'elle fera élever un monument à mon oncle au milieu de sa Bibliothèque. J'espère qu'elle réalisera son projet. On lui a refusé ici quatre peletés de terre ...* »

(Librairie de l'Abbaye-Pinault, catalogue 342, n° 144)

#### DIDEROT Denis (1713-1784)

– L.A., [après le 26 juillet 1760], à Saint-Lambert, chez M. le comte d'Houedetot ; 3 pages in-8, adresse (manque un coin sans perte de texte).

Il faudra qu'il emprunte à la Bibliothèque du Roi « *l'ouvrage de Loix* » que réclame Saint-Lambert, à qui il demande « *ce qu'il a de prêt sur les lettres L et M* ». Il a vu L'Écossaise : « *J'étois singulièrement intéressé à son succès. Je disois si elle ne reussit pas, on en conclura tout contre le genre que j'ai prêché, et contre les deux drames que j'ai écrits dans ce genre, et je crois que je disois bien. Mais si j'avois quelque chose à perdre à la chute de cette piece, je n'avois rien à gagner à son succès. J'étois bien sur qu'on n'imagineroit pas que si L'Écossaise a plu, Le Père de famille ou Le Fils naturel pouroit bien plaire. Au reste, je scais à present à quoi m'en tenir là dessus. On pretend ici que nos acteurs la jouent à ravir ; il m'a semblé à moi que c'étoit un chant dont ils ne scavoient pas encore la premiere note. Je ne scaurois pas rendre combien j'ai été touché d'entendre applaudir des pieds et des mains à tout ce qu'il y a d'honnête dans L'Écossaise. Au milieu de ces applaudissements, je demandai à Monsieur Grimm qui étoit à coté de moi, s'il pensoit que parmi tout ce monde il y eut un seul malhonnette homme? J'aurois beaucoup mieux aimé avoir fait cette question à Jean-Jacques Rousseau. Quelle différence des larmes que l'orateur chretien arrache dans un temple des yeux de son auditeur ; et de celles qu'on verse dans un parterre. Les premieres sont froides et tristes. L'ame est chagrine et serrée. On est mecontent de soi. Les secondes sont chaudes et douces. On est enlevé, transporté, jeu de l'amour du bien, et l'ame étendue par un sentiment délicieux, mêlé de plaisir et de peine n'est jamais ni plus grande ni plus belle ni plus heureuse. L'enthousiasme est tel que je ne doute point que s'il se trouve alors un homme qui osat dire un mot deshonnête, il ne fut mis en piece. Les autres ne souffriroient pas une injure si cruelle faite à l'humanité ; et la vertu ou l'honneur de l'espece seroit vangé sur le champ. Il est décidé pour moi qu'il faut renoncer tout à fait à ce genre ou en bannir toute plaisanterie qui n'ait pas un caractere pondérant et severe. J'ai vu les meilleurs endroits, et le denouement meme sur le point de manquer leur effet par un bon mot qui venoit couper subitement l'impression reçue, vous arreter, et repousser l'ame en sens contraire. L'on ne demandoit pas mieux que de suivre ; le bon mot entendu, on ne scavoit plus que devenir. On étoit dérouté. On ne pouvoit plus ni pleurer ni rire [...] Le poete qui se proposera d'etre pathétique et plaisant à la fois, ressemblera à un auteur qui auroit composé Phèdre, Alzire ou Iphigenie et qui se feroit accompagner d'un bouffon qui tourneroit en ridicule toute la piece à mesure qu'il la liroit. Bientôt l'on prendroit le bouffon en déplaisance, quelque sublime qu'il fut dans son genre, et on le prieroit civilement de sortir ou de se taire.*

Diderot

Je n'ai qu'un moyen de procurer à Messieurs de  
Lambert l'ouvrage de Sex qu'il me demande ;  
c'en d'emprunter à la bibliothèque du Roy l'édition  
complète de cet auteur. un mot de réponse, et cela  
sera fait sur le champ.

Je lui serai fort obligé de m'envoyer ce qu'il a de  
prêt sur les lettres L. et M. &c.

J'ai vu l'écrit - j'étois singulièrement intéressé  
à son succès. Je devois si elle ne réussoit pas, on  
en imputeroit tout contre le genre qui s'est <sup>l'ont</sup> pro-  
posé deux drames que l'on a écrits dans ce genre, est-ce  
de devoit bien. mais si j'avois quelque chose à penser  
à la suite de cette pièce, j'en aurois bien à dire à  
son succès. N'est-ce pas que l'on n'imagineroit pas  
que si l'écrit étoit agréable, la légende fameuse de  
celle-ci seroit bien agréable. <sup>l'ont</sup> à ce qu'il  
m'en tenoit la dette.

on prétend que no aucun la trouva à ravir ;  
et m'a humblement que c'étoit un charmant  
d'une saur en par en en la première note.

Je ne saurois me rendre Combien j'ai été touché  
d'entendre applaudir de grands esprits à  
saur en qui s'y a d'écrit dans l'écrit.

Rien de beau qui ne soit un. N'introduisons point les satyres lascifs et libertins dans les grottes secrettes de Diane et de ses chastes nimphes, et ne les faisons point danser autour des autels de Vesta ». [Lettre sur L'Écossaise de Voltaire, dont la représentation au Théâtre-Français, le 26 juillet 1760, donna lieu à de vifs incidents entre les partisans de Fréron, représenté sous le nom de Frélon, puis de Wasp, et les philosophes. C'est une des rares lettres connues de Diderot

adressées à un des collaborateurs de l'*Encyclopédie* pour lui demander ses articles. Elle éclaire son jugement mitigé sur la pièce, où Voltaire affirmait enfin dans la préface son adhésion aux *Entretiens sur Le Fils naturel* et à *De la poésie dramatique*, et témoigne des divergences de conception subsistant entre eux sur la comédie bourgeoise. Enfin après sa lettre au pasteur Vernes du 9 janvier 1759, où il ne ressassait encore que le passage de Rousseau l'incriminant dans la préface de la *Lettre à D'Alembert sur les spectacles*, Diderot livre cette fois les réactions de l'auteur dramatique, touché au vif.] (DPV, XXVIII, 1760–24, en cours d'édition).

(*ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 juin 2012, n° 80)

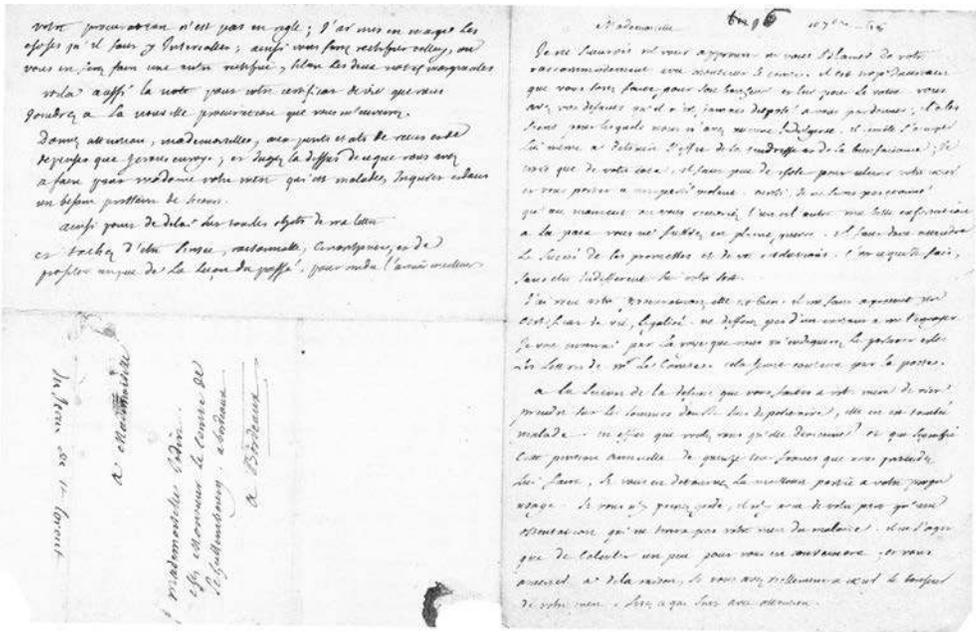
– L.A.S., à Jean-Baptiste Suard dimanche [5 novembre ? 1758] [datée de 1761 par le catalogue de vente], 1 page in 8, adresse.

Au sujet de la publication simultanée de sa pièce *Le Père de Famille* et des deux traductions de pièces de Goldoni par Forbonnais et Deleyre, dont les pseudo-épîtres dédicatoires, dues à Grimm, déclenchèrent l'affaire des dédicaces, Il s'excuse de l'avoir fait venir trois fois chez lui en vain, alors qu'il aurait dû le prévenir, « *mais c'est plus la faute de Mr Lambert que la mienne* », car ses rares exemplaires ont été envoyés chez Mr Grimm : « *J'y vais à l'instant, et comme il demeure dans votre voisinage, je mettrai à votre porte un exemplaire de mon Père de famille que je vous prie d'accepter ; un autre que je vous prie de faire passer à Monsieur De Leyre avec un exemplaire des deux pièces italiennes traduites. Je suis bien fâché qu'un des suffrages qui me flateroit le plus, si je l'avois mérité, soit un des derniers que j'obtiendrai, si je l'obtiens* » (DPV, XXVIII, 1758-20, en cours d'édition. [Corr., II, p. 78-79, Roth date cette lettre de [Novembre 1758]]. (<http://www.artcurial.com/fr/asp/fullCatalogue.asp?salelot=1886+++++48+&refno=10321898>)

– L.A., Paris 10 septembre 1768, à Mademoiselle Marie-Magdeleine Jodin, chez le comte de Schullembourg à Bordeaux ; 3 pages et demie in-4, adresse. « *Je ne saurois ni vous approuver ni vous blamer de votre accommodement avec Monsieur le comte. Il est trop incertain que vous soiez faite pour son bonheur et lui pour le votre. Vous avez vos défauts qu'il n'est jamais disposé à vous pardonner ; il a les siens pour lesquels vous n'avez aucune indulgence. Il semble s'occuper lui-même à détruire l'effet de sa tendresse et de sa bienfaisance ; je crois que de votre côté, il faut peu de chose pour ulcerer votre cœur et vous porter à un parti violent. Aussi, je ne serois pas étonné qu'au moment où vous receviez l'un et l'autre ma belle exhortation à la paix, vous ne fussiez en pleine guerre. Il faut donc attendre le succès de ses promesses et de vos résolutions. C'est ce que je fais sans être indifférent sur votre sort* ». Il a reçu sa procuration, mais a aussi besoin d'un « *certificat de vie, légalisé* ». Il lui fera parvenir « *le portrait et les lettres de Mr le comte. [...]* À la lecture de la défense que vous faites à votre mère de rien prendre sur les sommes dont je suis depositaire, elle en est tombée malade. En effet que voulez vous qu'elle devienne ? et que signifie cette pension annuelle de quinze cent francs que vous prétendez lui faire, si vous en detournez la meilleure partie à votre propre usage. Si vous n'y prenez garde, il n'y aura de votre part qu'une ostentation qui ne tirera pas votre mère du malaise. Il ne s'agit que de calculer un peu pour vous en convaincre ; et vous amener à de la raison, si vous avez réellement à cœur le bonheur de votre mère ». Et Diderot fait le compte des dépenses qu'il a payées, en commentant : « *Cela n'entretient, ni ne nourrit, ni ne*

blanchit », puis de ce qu'a reçu M<sup>me</sup> Jodin, à qui il ne reste que 217 livres. « À votre avis, Mademoiselle, est ce la faire 1500 de pension annuelle. Jugez s'il doit rester une obole à Madame votre mère et cela sans que vous puissiez l'accuser de dissipation. [...] Je ne sais d'où vous vient cet accès de tendresse pour la Brunet qui vous a déchirées toutes les deux, chez le commissaire, de la manière la plus cruelle et la plus malhonnête. Il n'y a rien de si chrétien que le pardon des injures »... Il lui conseille de placer son argent « à 6 pour cent sur des fermiers generaux, et le fonds vous resteroit. C'est un service que je pourrois aussi rendre à Mr le comte mais il n'y auroit pas un moment à perdre ». Reparlant du comte, il ajoute : « Je voudrois bien vous scavoit heureux l'un et l'autre »... Puis il revient sur le « petits etats de reçus et de depenses que je vous envoie, et jugez la dessus de ce que vous avez à faire pour madame votre mère qui est malade, inquiète et dans un besoin pressant de secours. Ainsi point de délai sur tous les objets de ma lettre. Et tachez d'être sensée, raisonnable, circonspecte, et de profiter un peu de la leçon du passé pour rendre l'avenir meilleur ».

(ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 28 juin 2012, n° 108)



– L.A., La Haye 15 juin 1774, [au Docteur Nicolas-Gabriel Clerc] 3 pages in-4. [Diderot s'occupait notamment à La Haye de l'édition, chez le libraire Marc-Michel Rey du livre du général Betski (ou Betskoï), *Les Plans et les Statuts des différents établissements ordonnés par S.M.I. Catherine II pour l'éducation de la jeunesse...*, traduit par le Dr. Nicolas-Gabriel Clerc (1726-1798), médecin du Corps des cadets et traducteur.] Diderot commence par « une histoire ou un conte » à propos du livre de Clerc : « Un galant homme de notre pais eut deux procès à la fois ; l'un avec sa femme qui l'accusoit d'impuissance : l'autre avec une maitresse qui l'accusoit de lui avoir

*fait un enfant. Il disait, Je ne saurais les perdre tous deux. Si j'ai fait un enfant à ma maitresse, je ne suis pas impuissant, et ma femme en aura un pié de nez. Si je suis impuissant, je n'ai pas fait un enfant à ma maitresse, et cellecy en aura le nez camus. Point du tout. Il perdit ses deux procès, parce qu'on les jugea l'un après l'autre. Cela vous paroît bien ridicule ; he bien, c'est ce qui vient de m'arriver tout à l'heure à moi meme avec un auteur et un libraire à qui j'avois vendu le ms de l'auteur. Je disois, si le libraire est mecontent, l'auteur sera satisfait ; et si l'auteur n'est pas satisfait, Libraire sera content. Point du tout. Ils me chantent pouille tous deux. Je vous proteste, Docteur, que j'ai fait de mon mieux. Vous ne pensez pas qu'il est ici d'usage de ne rien payer ; vous ne pensez pas que je n'aurois pas eu un écu de plus à Paris et qu'on vous y auroit mis en capillotade. Votre ms est fourré de lignes qu'aucun censeur royal n'auroit osé vous passer. Ainsi, madame Clerc, dites à votre mari qu'il se taise et qu'il me laisse en repos ». Il attend Grimm « d'un jour à l'autre », et Rey enverra à Clerc son « ballot d'exemplaires ». Puis il en vient à l'Encyclopédie : « Comment! vrai! L'encyclopédie est une affaire décidée! Point de mauvaise plaisanterie, Docteur, s'il vous plaît. Quoi, je ne mourrai pas sans avoir fait encore une bonne action et refait un grand ouvrage, une bonne action, en dotant, pour ma part, un établissement élevé par l'humanité ; refait un grand ouvrage, en le conformant au plan sur lequel il avoit été projeté ; je ne mourrai pas sans m'être bien dignement vangé de la méchanceté de mes ennemis ; je ne mourrai pas sans avoir élevé un obélisque sur lequel on lise, à l'honneur des Russes et de leur Souveraine et à la honte de qui il apartiendra ; je ne mourrai pas sans avoir imprimé sur la terre quelques traces que le tems n'effacera pas. J'y mettrai les quinze dernieres années de ma vie, mais à votre avis, qu'ai-je à faire de mieux? J'étais en train, lorsque j'ai reçu votre lettre, de préparer une édition complete de mes ouvrages. J'ai tout laissé là. Ces deux entreprises ne peuvent aller ensemble. Faisons L'encyclopédie ; et laissons à quelque bonne ame le soin de rassembler mes guenilles quand je serai mort. À présent que j'y réfléchis plus serieusement, la circonspection de Mr le General [Betski] ne me surprend plus. L'affaire d'interet ne pouvoit pas être aussi claire pour lui que celle d'utilité et de gloire pour la Souveraine. Il s'est donné le temps d'entendre et de me connoître. Les grands sont si sujets à rencontrer des fripons, qu'ils se méfient des honnetes gens. Si nous avons été dix ou douze ans à leur place, nous nous mefierions comme eux ». Il annonce le remplacement de La Vrillière par Sartine, [fausse nouvelle car Sartine sera nommé plus tard secrétaire d'Etat de la Marine] « je ne dis pas mon protecteur, mais mon ami de trente ans », puis parle de l'avancement des Plans et Statuts : « L'édition va son train, nous gemissons sous deux presses, l'une à Amsterdam, l'autre ici. J'y mets tout ce que je sçais ; maudit arabe que vous êtes, qui toisez l'amitié sur l'importance des services, faites vous couper le prepuce, et puis judaïsez, et jurez après cela tant qu'il vous plaira. [...] Je vais sonder mes cooperateurs ; et je ne tarderai pas à vous en rendre compte »... Il embrasse M<sup>me</sup> Clerc « et le petit ourson blanc », et prie Clerc de presser [Betski] de lui envoyer [en septembre] les fonds promis (en vue de lancer la préparation de la nouvelle Encyclopédie et de s'installer dans des locaux convenant pour cette entreprise) : « Cela fait la difference de trois mois et peut être de six pour mes arrangements. Les grands seigneurs qui n'ont l'embaras de rien ne scavent pas ce que c'est qu'un déménagement, et un déménagement dans la mauvaise saison. Le Prince Orloff m'a promis des minéraux ; j'ai laissé un petit catalogue à Mr le vice-chancelier. Ce sont tous de fort honnetes gens, mais ces honnetes gens là ont tant d'affaires ; comme de boire, manger et dormir, dans toutes les combinaisons possibles... » Enfin, il ajoute*

Il faut, monsieur le cher Diderot, que je vous fasse une histoire ou  
 une source, un galant homme de votre genre en deux mots à la fois,  
 l'un aura la femme qui l'accuse à l'impudience ; l'autre aura une  
 maîtresse qui l'accuse d'abus avoir fait un enfant et d'être si ne pouvant  
 les peines tous deux. Le 1<sup>er</sup> fait un enfant à une maîtresse, se refuse  
 par l'impuissance, et sa femme en aura un peu de nez. Le 2<sup>e</sup> par  
 l'impuissance, se refuse par faire un enfant à une maîtresse, et elle en aura  
 le nez comme pour de tout, et garde les deux poids, pour qu'on les  
 jugea l'un après l'autre, cela vous paraît bien ridicule, j'en suis sûr, mais  
 s'en va m'arriver tout au fait, car on m'a vu un jour avec un  
 libraire à qui j'avois rendu le m. d. del'aveur. Le Diderot, le Lib. n. 1.  
 est en mesure à l'aveur les satisfaits ; et le l'aveur n'est pas satisfait  
 Lib. n. 1. a. Contour pour de tout. Ne me chamez point tous deux,  
 je vous prie. Diderot, que l'on fait de moi même, vous ne pouvez pas  
 m'él un m. d'usage de rien payer ; vous ne pouvez pas que l'on n'ait  
 pas un peu de plus à garder, et qui ne soient pas en cap de l'usage.  
 votre m. d. de faire de l'usage qui aura toujours n'aura de l'usage  
 parler, avec, Madame Clerc, d'être à votre mari, qu'il se taise et qu'il  
 me laisse en repos.  
 Je n'entends point votre lettre à cet égard de l'usage et de l'usage, ce  
 ce me semble, de le confier à quelqu'un que nous attendons d'un jour à  
 l'autre, que de le laisser par la poste.  
 Le 1<sup>er</sup> Roy qui se charge de vous expédier votre lettre d'usage, et  
 ce qui s'en acquiesce même que moi. Je ferai du reste ce que vous me  
 direz.  
 Commençons, vous ! L'encyclopédie est une affaire de la 1<sup>re</sup> pour de  
 m'arriver plus tôt, docteur, s'il vous plaît, que, de ne mourir  
 pas sans avoir fait une bonne action et un grand ouvrage,  
 une bonne action, en deux, pour ma part, en deux, en deux, en deux,  
 par l'usage, refait un grand ouvrage, en le conformant au

[allusion à quelque formule rabelaisienne] : « Lorsque la melancolie vous prendra, faites vous dire à l'oreille deux ou trois fois de suite, par Mad. Clerc, le soir et le matin, la formule mais bien articulée ». [Cette lettre est une des plus importantes que Diderot ait écrites de La Haye, à son retour de Saint-Pétersbourg. Il y aborde en effet toute une série de sujets qui éclairent plusieurs aspects de son séjour auprès de Catherine II et de ses suites immédiates dont le prince vice-chancelier Alexandre Mikhaïlovitch Golitsyn, avec qui il devait rester en correspondance. Le Dr Clerc, médecin du Corps des cadets et membre de l'Académie impériale des beaux-arts avait préparé la version française des Plans et statuts des établissements de Catherine II. Diderot qui

s'était chargé de donner en Hollande une double édition de cet ouvrage d'Ivan Betskoï, en avait revu le texte et avait passé contrat avec Marc-Michel Rey, pour la publication ce qui devait occuper Diderot pendant plusieurs mois (l'ouvrage ne verra le jour qu'en 1775). Une grande partie de la lettre de Diderot concerne le projet de refaire l'*Encyclopédie* sous l'égide de Catherine II et répond à l'annonce transmise par Clerc que le général Betskoï a finalement donné son accord. On peut mesurer ici à quel point Diderot était passionnément attaché à ce projet, dont il croyait qu'il lui permettrait de refondre en toute liberté le grand ouvrage de sa vie de philosophe, afin de lui donner l'ampleur et la portée dont il était susceptible. Mais Catherine n'a probablement jamais eu l'intention d'accepter la proposition d'un philosophe que sa cour et son académie des sciences honnissaient, à peu d'exceptions près, pour sa liberté de penser.] (Notice de Georges Dulac).  
(*ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 28 juin 2012, n° 109)

FONTENELLE Bernard Le Bouyer de, né à Rouen (1657-1757) philosophe et poète français.

– L.A.S., « Fontenelle » à M. Harye. S.l., 11 mars s.d. 1 page 2/3 in-12. Fontenelle espère pouvoir témoigner bientôt à son correspondant « ...*la joye que j'ai de votre retour...* » mais, en attendant, il a besoin de lui « ...*M. de Catinat conseiller au parlement ira parler à M. l'abbé de la Rochefoucauld sur la cure de Saint Gratien et comme il n'a pas l'honneur d'être connu de lui, il souhaite que M. l'abbé soit préparé à cette visite, et c'est ce que je vous prie très humblement de faire. Je vous prie même de vouloir bien appuyer la demande que fera M. de Catinat, à qui il importe fort que cette cure tombe à quel qu'un qui lui convienne...* » Il s'agit probablement de Louis II de La Rochefoucauld (1615-1654), dit l'abbé de Marcillac, baron de Verteuil, frère de l'auteur des *Maximes*.

(Librairie de l'*Abbaye-Pinault*, catalogue 342, n° 54)

FRÉDÉRIC II le Grand [Berlin, 1712 – Posdnam, 1786], roi de Prusse.

– P.S., de son paraphe « FR », adressée à M. Kloest, directeur de la Chambre de Gumbinnen. Potsdam, 14 septembre 1749 ; 6 pages in-4°, 1<sup>ère</sup> page renforcée en marge, texte en allemand. Manuscrit prescrivant les directives afin d'établir pour la fin de l'année, et les années suivantes, une liste de tous les membres du Conseil des Guerres et des Domaines, ainsi que des commissaires des lieux, afin de caractériser exactement leurs qualités. Suit le schéma général des renseignements à fournir, où il est recommandé de faire abstraction de toute passion et de ne dire que la pure vérité.

(*Art et Autographes*, <http://autographe.com/fiche-autographe.php?Reference=21621>)

GAULTIER D'ANCYSE Claude-Jacquemet (1758-1775) Evêque de Luçon.

– L.A.S., à M. de Lamoignon. A Paris, 22 juillet 1775. 1 pp. bi-feuillet in-4. Lettre de compliment adressée à Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794) qui vient d'être nommé secrétaire d'Etat de la Maison du Roy, en remplacement de Louis Phélypeaux duc de La Vrillière (1705-1777) ; « *Daignés agréer mon très humble compliment sur le choix que vous avez la bonté de m'apprendre que le Roy a fait de vous pour remplacer M. le duc de La*

*Wrillière dans la charge de secrétaire d'Etat. Ce ministre m'a toujours honoré de ses bontés. J'ose espérer que vous ne me jugerés point indigne des vôtres* » (...). (Librairie Le Prosopographe, octobre 2012, n° 26)

GOTHA Louise-Dorothee de Saxe, duchesse de.

– 6 lettres autographes de la Duchesse de Gotha, signées de ses initiales, adressées à Voltaire, en tout 14 pp. in-4 datées de 1752, 1753 et 1754. Dans une lettre, en date du 15 septembre 1753, la duchesse de Gotha fait part de ses efforts pour réconcilier Voltaire et Frédéric II : « (...) *Je voudrais que vous fussiez raccommo   avec le roi et je serai charm   que ce fut mon ouvrage (...)* ». Dans une lettre dat  e du 15 aout 1754, elle invite Voltaire    venir au ch  teau d'Altenbourg : « *Dites    Madame Denis que je m'estimerais trop heureuse si je pouvais lui faire oublier ici toutes les avanies de Francfort* ». etc. (Beauvais ench  res Sarl, cat. d  cembre 2011, n   215)

GRIMM Fr  d  ric, Melchior, baron de, n      Ratisbonne (1723-1807),   crivain et critique allemand d'expression fran  aise.

– Billet Autographe, r  dig      la 3   personne, S.l., 20 juillet, s.d. 1 page in-8 oblong, portrait m  daillon joint, dessin   par Carmontelle et grav   par Ambroise Tardieu. Grimm «... *A l'honneur de pr  senter ses hommages    Monsieur le Chevalier de F  rier et de lui renvoyer le m  moire qu'il a eu la bont   de lui communiquer. Il regrette infiniment de n'avoir pas eu plus de temps pour profiter (de ses) lumi  res ...* ». (Librairie de l'Abbaye-Pinault, catalogue 346, n   57)

– L.A., N  o 18, Paris 15 septembre 1754 ; 6 pages in-4. Grimm avait lanc  e en 1753 sa Correspondance litt  raire, philosophique et critique, sous forme manuscrite et destin  e    une client  le d'  lite. Il commence ici par rendre compte des *Observations sur les antiquit  s de la ville d'Herculanum* de Cochin fils et Bellicard, ouvrage peu int  ressant sauf pour la contribution de M. Cochin : « *il est regard   avec raison comme le premier dessinateur de l'ecole fran  aise de son tems et le meilleur qu'ait eu la France depuis longtems* »...    propos des fouilles d'Herculanum, il analyse l'apparent paradoxe d'une peinture m  diocre et d'une sculpture excellente, et conclut que les d  couvertes de peinture sont encore insuffisantes pour en juger. « *Si nos neveux avoient le malheur de retomber dans la barbarie, il se pourroit tr  s bien qu'au retablissement des arts et des lettres qui suivroit cette epoque fatale, les ouvrages de Voltaire se trouvassent perdus et qu'il ne rest  t    la posterit   que ceux du Chevalier de Mouhy [...] le meme siecle qui produit des Buffons, des Diderots, des Duclos, des D'Alemberts engendre aussi des Chevriers, des Frerons, des Morands, des La Morliere* »... Cependant les grands hommes donnent toujours le ton    leur nation et    leur si  cle, et cette r  flexion am  ne Grimm    commenter la prochaine parution du quatri  me volume de l'*Encyclop  die*. « *Le succ  s prodigieux de cet ouvrage immortel, le nombre des souscripteurs qui s'est accr   jusqu'   trois mille, l'activit   et les soins infatigables des Philosophes qui sont    la t  te de cette entreprise, approcheront l'Encyclop  die de la perfection de volume en volume* ». Les critiques mercenaires y rel  veront sans doute des fautes, « *et comme ils garderont prudemment le silence sur les choses admirables, sur les vues neuves, sur les id  es grandes et belles qu'on y rencontre presqu'   chaque page, ils*

doivent être à leur aise. Je leur conseillerois même de consulter M. Diderot sur les défauts qu'on peut reprocher à l'Encyclopédie, je suis persuadé que, malgré toute leur malignité, ils ne les verront jamais aussi bien que ce Philosophe respectable, Il est certain que pour porter l'Encyclopédie au degré de perfection que l'humanité peut comporter, il faudra en faire une seconde édition [...] Mais l'ouvrage tel qu'il est aujourd'hui, fera toujours la gloire de la nation et du siècle qui l'ont vu naître. Et quelle reconnaissance des peuples genereux et sensibles ne doivent-ils pas à des concitoyens d'un mérite supérieur, assés courageux pour soutenir les travaux d'une entreprise aussi immense et aussi pénible et pour enterrer leur gloire dans un ouvrage où elle ne brillera jamais dans tout son éclat ». Il recommande particulièrement les articles COURTISAN et COURTISANE de d'Alembert, DÉCLAMATION de Marmontel, et tous ceux de Diderot, surtout ceux qui concernent les arts mécaniques et la philosophie : DIVINATION, DÉLICAT, DÉCENCE, CYNIQUE, CYRÉNAÏQUE, etc, et il regrette que Diderot n'ait pas fait l'histoire de la philosophie dans les premiers volumes : « C'est une dette qu'il faudra qu'il acquitte tôt ou tard ». Puis Grimm commente l'accueil fait à la musique italienne en France, boudée par les femmes, acclamée au théâtre, dénoncée dans les cercles...« Il est vrai qu'il entrainait dans ce dechainement plus d'humeur contre la lettre de M. Rousseau qui avait outré les choses sans mesure que de haine contre les sons célestes d'Ausonie »... Il fait état de l'admirable spectacle de l'intermède de *La Serva Padrona de Pergolese* auquel court tout Paris... Puis il donne à ses lecteurs une *Ode anacreontique à la rose* en neuf quatrains, et termine par un éloge de la cantatrice Mingotti. Anciennes collections Benjamin Fillon (n° 1472) et Robert Gérard (n° 41). (ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 28 juin 2012, n° 150)

HELVÉTIUS Claude Adrien (1715-1771).

– L.A.S., (paraphe), à Baculard d'Arnaud ; 2 pages in-4, adresse, sur la poésie et la philosophie. Il trouve sa lettre charmante, « ... et au sujet pres j'admire vos vers. J'aurois fort souhaité vous être plus utile mais je n'ai pas été le maître de l'occasion peut-être me sera-t-elle un jour plus favorable en me fournissant un moien de vous être plus utile. Vous avez bien raison d'étudier les philosophes. La poesie ne doit être hausée que sur ce fond de raisonnement solide qui ne s'acquiert que par la meditation. Les vers ne sont faits que pour dire harmonieusement des verités et les orner de l'habit de l'imagination et cet habit n'est beau qu'autant qu'il va bien à sa taille ». (ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 décembre 2012, n° 147)

LESPINASSE Julie de (1732-1776).

– L.A., 17 octobre 1775, au marquis de Condorcet, à Ribemont ; 3 pages in-4, adresse, cachet cire rouge aux armes. Un redoublement de tous ses maux ne lui a laissé aucun usage de ses facultés : « J'ai souffert, j'ai haï la vie. J'ai invoqué la mort, mais depuis le bucheron elle est sourde aux malheureux, elle a peur d'être encore repoussée ; ho ! qu'elle vienne et je fais serment de ne lui pas donner de degout et de la recevoir au contraire, comme ma liberatrice ... ». Elle évoque la mort courageuse et subite du maréchal Du Muy [ministre de la Guerre et bête noire de Condorcet. décédé le 10 octobre], et la lutte pour lui succéder : « le premier jour, il n'y avait point de doute, cetoit Mr de Castries ; aujourd'hui il n'en est plus question, ni de Mr Tabouraur, ce sont Mrs de Breteuil, de Contade, du

*Chatelet, et je ne sais plus qui encore, c'est aussi un conseil de guerre et la partie des finances Mr Turgot, voila les nouvelles des rues, et il n'y en a pas de meilleures dans les chambres. Vous savés que tous les ministres sont depuis hier jusqu'a jeudi a Montigni, je ne sais si c'est pour choisir un ministere, mais je serais bien etonnée si dans cette maison on finissoit, on terminoit quelque chose ; l'air qu'on y respire doit donner de l'insolation, de la paresse, et du vague ...* ». Elle fait allusion à Trudaine, le maître de la maison, puis analyse l'impression qu'elle a d'être pressée de vivre, concluant : « *c'est une espece de folie, ou de faiblesse qu'il ne tiendrait qu'a moi de nomer pressentiment, mais j'ai un sentiment si profond et si douloureux dans l'ame qu'il ne laisse pas place a toutes ces sotises ...* ». Ancienne collection Robert Gérard (1996, réf. 68). [Publiée par Charles Henry, *Lettres inédites de M<sup>lle</sup> de Lespinasse*, 1887 et par Jean-Noël Pascal, *Lettres à Condorcet*, éd. Desjonquerès, p. 124-125.] (ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 21 février 2013, n° 109)

MALESHERBES Chrétien Guillaume de Lamoignon (1721-1794) magistrat et homme d'État.

– L.A.S., [au botaniste André Thouin]; 1 page in-4. La rigueur de ce mois d'avril permet de planter et greffer plus tard que l'ordinaire. « *En consequence pourrois je vous demander des greffes que je ne vous avois pas demandées parce que je croyois en avoir...* ». Suit une liste : le rubus inermis, le jasmin jaune d'une nouvelle espèce, le viburnum dentatum (en particulier de la variété nommée rotundifolium), et le rhamnus frangula burgundiara. « *Si au lieu de greffes vous pouviés m'en donner des pieds tout greffés vous pensez bien que je l'aimerois encore mieux...* ». Il fera prendre ces greffes au Jardin du Roi par un voiturier de Malesherbes (ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 juin 2012, n° 203)

MARMONTEL Jean-François né à Bort-les-Orgues (1723-1799), poète, philosophe et auteur dramatique français.

– L.A.S., « M » à M<sup>me</sup> Le Roi. S.I, 30 prairial, s.d. 1 page in-8. « *Je ne veux point (...) manquer l'occasion de vous apprendre que Louis (son fils) a été purgé le 28 prairial, et que n'ayant pas besoin d'autre préparation, il a du être inoculé aujourd'hui...* », explique Marmontel à sa correspondante avant de la remercier de son intérêt. « *... M<sup>me</sup> Michel a été saignée ce matin, elle va prendre des bouillons rafraichissants...* » ajoute-t-il en post scriptum. (Librairie de l'Abbaye-Pinault, catalogue 339, n° 84)

MORELLET André (1727-1819) abbé, écrivain et encyclopédiste.

– L.A.S., dimanche [fin 1766, à Jacques Turgot] ; 4 pages in-4. Défense de sa traduction de *Des délits et des peines* de Cesare Beccaria. Il explique comment il a travaillé à sa traduction et fut amené à changer dans sa traduction l'ordre des Delitti... « *Je crois bien que vous ne me soupçonnez pas d'avoir recherché la petite gloriole d'avoir donné plus d'ordre à l'ouvrage de Beccaria ainsi ce n'est que la conviction intime de la nécessité d'un autre ordre qui m'a déterminé à commettre cette espece de sacrilege dont la seule idée de toucher à l'ouvrage d'un autre et de blesser l'amour propre d'un auteur que j'estime infiniment m'auroit détourné. J'avotie que je n'entens point du tout comment vous pouvez m'accuser d'avoir fait perdre de la chaleur à l'original je ne sais rien de plus contraire à la chaleur que le*

*desordre et le decousu des idées. [...] C'est la mémoire qui presente à un ecivain ses idées mais souvent les rapports les plus foibles et les plus éloignés amenant une idée après l'autre et quand on supposeroit que ces rapports fussent pour repandre sur une suite d'idées la chaleur qu'on attribüe à l'imagination je dirois que cet avantage ne subsiste plus pour le lecteur qui ne voit pas les liaisons et les passages insensibles qui ont conduit l'auteur d'une idée à l'autre et qu'on fait marcher par sauts et par bonds »...* Sa comparaison des éditions italiennes le convainc de ce qu'il dit, et il n'a point touché aux chapitres qui avaient « *cette chaleur d'imagination qui se communique* », tels que ceux sur la peine de mort, la prévention des crimes, etc. Il attend avec impatience que Beccaria réponde à la lettre qu'il lui envoya avec sa traduction. « *J'ai recueilli beaucoup d'observations sur le fond et quelques corrections sur ma traduction pour une nouvelle édition. Si vous pouviez y en joindre quelques unes vous me feriez grand plaisir et vous feriez une chose bonne et utile. Mr. de Malesherbes m'a écrit quelque chose* »... Il parle de son prospectus, de la préparation d'une nouvelle édition, et de M<sup>me</sup> Helvetius qui se porte bien. [Cette lettre ne figure pas dans l'édition des *Lettres d'André Morellet*, D. Medlin, J.-C. David et P. Leclerc, éd. t. I, 1759-1789, Voltaire Fondation, Oxford, 1991.] (ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 juin 2012, n° 231)

– L.A.S., 20 novembre 1766, à Voltaire ; 8 pages in-4. Longue lettre d'admiration à Voltaire, parlant de la récente querelle entre Rousseau et Hume, de la Justification de Rousseau et de la Lettre de Voltaire à Hume. Il a reçu et lu avec grand plaisir un Commentaire sur le livre *Des délits et des peines* de Beccaria, et voudrait remercier « *l'excellent homme qui plaide avec tant de force et en même temps avec tant de modération la cause de l'humanité* », et l'auteur de ces pages « *dictées par la raison et le sentiment* », comme il voudrait aussi remercier Voltaire des jours heureux passés auprès de lui. « *L'auteur de tant d'écrits utiles me paroît aussi grand aussi digne de vivre dans la mémoire des hommes que l'auteur de Merope et de la Henriade. Hélas la pauvre raison a grand besoin qu'une main puissante soutienne et fasse valoir ses droits elle est partout ou persecutée ou lachement abandonnée* »... Seuls Voltaire et un petit nombre de philosophes s'occupent de cette œuvre ; lui-même emploie le peu de temps qu'il arrache à son travail « *pour faire un peu de philosophie et pour prêcher à votre exemple la tolérance et la raison. Il n'appartient pas à tout le monde comme à vous de faire entendre sa voix à l'Europe entière mais je fais dans ma sphere étroite le peu de bien que je puis* ». Il a des nouvelles de Voltaire par d'Alembert et Damilaville... Morellet aborde ensuite la question de Jean-Jacques Rousseau : « *Je vous confesse que je fais cas d'Émile et que je croyois à l'honneteté de l'auteur. J'ai passé ma vie à le défendre dans la société de mes amis avec qui il s'est brouillé mais j'aime encore plus la vérité et la justice que mon jugement et je l'ai abandonné aussi franchement que je le défendois. Je suis à present comme cet homme qui disoit d'une femme qui avoit empoisonné son mary oh si elle a empoisonné j'en rabats beaucoup. J'ai tout rabattu et je suis tout à fait de votre avis sur cette querelle littéraire. Si vous connoissiez le caractère moral de l'excellent David Hume comme nous le connoissons nous qui avons beaucoup vécu avec lui vous seriez s'il est possible encore plus indigné* »... Il n'y a que des imbéciles qui puissent être dupes de la lettre de Rousseau... Morellet demande quelques livres que « *l'inquisition* » de Paris interdit : il faut lui adresser « *cette contrebande philosophique* » par l'intermédiaire de Loiseau, avocat au parle-

ment de Lyon, ou de l'abbé Audras. Puis il fait force compliments à Voltaire sur la « *manufacture de tragedies* » qui s'élève à Ferney pour former de jeunes gens et perpétuer le triomphe de ses ouvrages : « *nous vous devons tout dans tous les genres progrès de la raison et de la philosophie tolerance plaisirs de l'esprit personne n'a mérité mieux que vous tous les sentimens que la bienfaisance exerce dans les cœurs sensibles parceque personne n'a fait aux hommes autant de bien que vous* »... Il a mené plusieurs fois à la Comédie Beccaria, l'auteur de *Des délits et des peines* et apôtre de la raison ; Voltaire en apprécierait le caractère autant que le traité. « *Il ne faut donc pas desesperer de l'humanité c'est là mon refrain continuel sans cette idée consolante il faudroit se jeter dans la riviere et comme je ne veux pas me noyer je m'obstine à croire cette perfectibilité de l'espece humaine. Je m'obstine à croire que nous valons mieux que ceux qui nous ont precedé et que ceux qui nous suivront seront encore meilleurs et plus heureux que nous* »... Hier il a passé la soirée avec Damilaville, chez D'Alembert : « *J'y ai lu à haute et intelligible voix votre lettre à Mr. Hume qui nous a fait rire comme des fous. Vous etes delicieux nous le disons tous les jours mais personne ne le dit de meilleur cœur et ne le sent avec plus de vivacité que moi. Vos plaisanteries sont excellentes parceque vous avez toujours raison en plaisantant et que vous repandez le ridicule sur des choses vraiment ridicules. Il n'y a de bonnes plaisanteries que celles là et vous y etes sublime* ». En tête de la lettre, Voltaire a noté de sa main : « *repondu* ». [Lettre publiée dans *Lettres d'André Morellet*, éd. 1991, lettre n° 20 d'après une copie non datée.]

(ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 juin 2012, n° 232)

– L.A., 15 mai 1771, à Jacques Turgot, intendant de Limoges ; 7 pages in-4, adresse. Très longue lettre contre la bassesse de Voltaire et sur les affaires du temps. S'il ne lui a pas écrit, ce n'est pas par faute de matière, car tout ce qui se passe fournirait des volumes. « *Je ne puis vous dire jusques à quel point j'ai été tenté d'ecrire et des sarcasmes et des raisonnemens. Je regarde même comme une sorte de lacheté de ne l'avoir pas fait. Mais j'en ai été detourné par nos amis. Les risques sont trop grands. On connoît ma manière au moins dans l'un de ces genres. Les seuls soupçons m'auroient perdu. Mon entreprise du dictionnaire [Dictionnaire universel de commerce] couroit des risques aussi et je compromettois la fortune de mes libraires. Toutes ces raisons m'ont rendu sage. Mais je vous assure que si j'eusse été libre et aiant un necessaire independant j'aurois mieux aimé m'expatrier que me taire. La chose qui m'a irrité davantage est la bassesse de Voltaire. On a du vous envoyer ces papiers sans nombre qu'il a repandus. Si je pouvois entrer en cachette dans l'atelier de Pigale je prendrois un marteau et je briserois sans scrupule et sans pitié un monument qui etoit sans doute élevé à l'homme de lettres plutôt qu'à l'homme honnête mais qu'un homme de lettres qui affiche la malhonneteté ne mérite plus* »... Il s'est retiré de la société, car les conversations roulant toujours sur ce sujet le remplissaient de tristesse... Il évoque ensuite l'affaire de leur ami Desmarests, qui s'est terminée au profit de « *ce petit polisson de Vattier* », à cause d'une préférence de Trudaine, et il se plaint de l'incertitude de sa gratification, qui malgré les assurances du contraire n'est pas perpétuelle, au risque d'arrêter son travail et l'impression. Il remercie Turgot de ses soins et de ses démarches en sa faveur... « *Vous saves que notre indult est une pauvre piece dans mon sac à raison de la recommandation de Mr de Toulouse qui y est jointe lequel Mr. de Toulouse est cordialement detesté par Mr. le chancelier* »... Il l'entretient des affaires de M. de Boynes, M<sup>me</sup> de

Boisgelin, Chauvelin, Caillard, de la santé de Trudaine et de l'éducation de ses enfants... Quant à M. d'Invaux [Maynon d'Invault, contrôleur général] : « *C'est un homme bien étrange. Saves vous qu'il fait aujourd'hui très hautement l'apologie de tout ce qui se fait qu'il n'a que le mot d'autorité du roi, à la bouche qu'il trouve que le nouveau parlement est aussi bon qu'un autre &c. Je crois vraiment que dans ses chateaux en Espagne cet homme se fait toujours empereur de Maroc. Je n'irai pas vivre sous sa domination* »... Puis Morellet parle de sa santé, de ses dents qui vont bientôt tomber, de l'Académie avec la prochaine réception académique de l'abbé Arnaud : « *On a enfin ouvert la bouche à Mr Thomas qui lira son morceau sur les femmes. Saurin lira une épître sur le malheur de vieillir. Il a raison mais tout le monde sait cela et c'est une vérité trop triste pour se donner la peine de la mettre en vers* »... Il parle pour finir de la mort du relieur Le Monnier et de la triste situation de sa veuve. [Cette lettre ne figure pas dans l'édition des *Lettres d'André Morellet*, D. Medlin, J.-C. David et P. Leclerc, éd. t. I, 1759-1789, Voltaire Fondation, Oxford, 1991.] (ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 juin 2012, n° 233)

– L.A.S., Colmar 11 juin [1775, à Jacques Turgot] ; 4 pages in-4. Lettre sur son voyage en Alsace. La nouvelle d'Amérique lui a fait vraiment plaisir « *parce que j'aime la paix autant que vous. J'ai vu avec plaisir que même dans la province que j'habite et qui est toute guerrière on n'aime pas plus la guerre que nous au moins les personnes que j'y ai vues et qui toutes regardent la guerre comme un fleau malgré tout ce qu'on dit de l'argent qu'elle vaut aux provinces frontières. Je ne remarque cela que comme un progrès dans les idées qui est intéressant* »... Logé chez le Premier Président de Colmar, ses bulles [pour le prieuré de Saint-Valentin de Rouffach] sont enregistrées, et il évalue son bénéfice à au moins 4000 francs. « *Mais le plus difficile nous reste à faire c'est d'vincer le cardinal de Rohan qui s'est fait adjuger ledit prieuré depuis la destruction des jésuites pour payer des conversions ou pour bâtir son séminaire. Il a des lettres patentes mais plus je vois un arrêt du concile qui est ma pièce principale et d'après lequel il appert que le bénéfice appartient à l'ordre de St Benoît et que l'union faite au collège de Shelestadt est nulle plus je me rassure appuyé sur ce bon droit et sur la justice du concile dont vous êtes membre* »... Il compte partir mercredi pour Bâle, Zurich, Soleure et Berne, pour être à Genève le 30, et il rend compte de ses échanges avec des corroyeurs à Brienne, et des travaux de charité de l'intendant de la Lorraine... Il voudrait des nouvelles de son « *petit papier sur Necker* » [Analyse de l'ouvrage intitulé ? De la législation et du commerce des grains]. À Colmar, on ignorait l'existence de l'économiste Linguet et de la *Théorie du paradoxe* de Morellet, qu'il espère pourtant faire lire à un conseiller souverain, et de plaisanter : « *Je fais le métier de Boscovich dont Fontaine disoit saves vous pourquoi Boscovich voyage. Il va pour faire aller ses livres* »... Il avoue cependant subir les effets de la dissipation du voyage, privé comme il est des aises de sa rue Saint-Honoré : « *si je continuois ce train de vie un peu de temps je ne serois bientôt plus un animal dépravé comme Jean Jaques [Rousseau] pretend que l'est tout homme qui medite. Je pourrois seulement demeurer un animal. J'ai pourtant trouvé icy un livre qui me conservera animal raisonnable. Il est intitulé *Regulæ syllogismorum quæ sunt in actuali usu in Sorbona ducentes intellectum humanum ad rectum ratiocinium et ad inveniendam veritatem [...]* par Josephus Hodkiewicz* »... Joint une copie manuscrite ancienne annotée, d'une lettre de Benjamin Franklin à Morellet, Philadelphie avril 1787 (10 p. in-4). [Cette lettre

ne figure pas dans l'édition des *Lettres d'André Morellet*, D. Medlin, J.-C. David et P. Leclerc, éd. t. I, 1759-1789, Voltaire Fondation, Oxford, 1991.] (*ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 juin 2012, n° 234)

– L.A., [fin 1775?, à Jacques Turgot] ; 9 pages in-4. Très longue lettre sur Lyon, les travaux de Perrache, et sur sa situation personnelle, en 14 points numérotés. Il a cent choses à raconter depuis son retour, mais il croit que cet exposé abrégé la besogne. Il rapporte des échos de la commission que Turgot a établie à Lyon, et recommande M. de La Chevalerie « *parmi les concurrents à la prévoté des marchands* ». Il propose de communiquer un mémoire confidentiel du lieutenant de police Prost de Royer sur les abus dans l'approvisionnement de la ville : « *vous ne serez jamais tranquille si cette partie de l'administration demeure entre les mains de la municipalité* ». Il recommande de l'attribuer au lieutenant de police « *avec la maxime de laisser au commerce libre tout ce qu'on pourra* » ; il recommande aussi d'attribuer à cet homme très compétent, connu de Target, « *un traitement convenable* », des fonds pour des frais de police, et un mandat à long terme... La régie des octrois lui paraît, aussi, mal placée entre les mains des magistrats amovibles de la municipalité : « *j'ai à vous présenter une compagnie à la tête de laquelle seroit un de mes compatriotes d'une ancienne famille de Lyon aimé dans la ville jouissant d'une grande fortune qui offre 2 300 000£ de la ferme de tous les octrois tels qu'ils sont actuellement et un cautionnement en avance de 2 000 000£ dont l'interet lui sera payé à 4 pour %* »... L'abbé détaille les conditions de l'affaire et ne cache pas l'intérêt qu'il y prend : un de ces fermiers épouse sa nièce, « *une grande belle fille de 18 ans que j'ai élevée à la brochette et que je voudrois bien pourvoir* »... Il raconte ensuite les travaux de Perrache pour rediriger le confluent du Rhône et de la Saône, « *une très belle chose* » dont il énumère les mérites : « *1° donner à la ville des emplacements dont elle avoit besoin resserrée qu'elle est par les montagnes et les 2 rivières. 2° de faire cesser tous les dangers de la navigation qui font périr continuellement des bateaux au confluent actuel contre les moulins qui y sont placés. 3° de fournir 20 moulins que le Sr Perache établit sur un canal qu'il tire du Rhone et qui coule entre le lit des deux rivières. 4° de fournir une gare immense de bateaux* », etc., et « *sans qu'il en ait coûté un sol au roi ni à la ville* ». Il faut cependant « *delivrer Perache et ses entrepreneurs des obstacles qu'on lui suscite encore* »... Autre problème : on a légué une très belle collection d'ouvrages d'histoire naturelle à l'Académie de Lyon, mais on ne trouve pas d'emplacement, quelques « *gens de ville* » s'étant attribué des appartements dans l'hôtel de ville et refusant de céder une salle pour la bibliothèque ; le legs risque d'être perdu... « *8° J'ai parlé de moi à Mr. de Malesherbes depuis qu'il est en place. Je lui ai demandé un logement il en a beaucoup à sa disposition mais il me le faut grand et commode à cause de mes livres. Je voudrois que vous lui demandassiez sa promesse de s'occuper de cet objet pour moi* »... Il a demandé aussi à Malesherbes une pension sur le Mercure, et a essayé un refus car ces pensions sont faites « *pour des gens de lettres qui n'avoient d'ailleurs aucun droit aux graces du gouvernement. C'est précisément ce que Mr. de La Roche Aymon dit des benefices. Je crois que ce principe ne vaut rien [...]. Je vous prie de lui parler là-dessus et de tacher de vaincre sa resistance. Je vous repete 1° que je ne suis point sur de mon benefice d'Alsace. 2° que mon indult peut etre une affaire de 10 ou 13 ans avant laquelle le roi l'ane ou moi nous mourrons* »... Il lui soumet enfin le cas d'un négociant lyonnais qui veut fabriquer des satins, des affaires de librairie,



et « le mémoire de Mr. de Voltaire en faveur du païs de Gex. Il a dicté lui-même le résumé qui est à la fin »... [Cette lettre ne figure pas dans l'édition des *Lettres d'André Morellet*, D. Medlin, J.-C. David et P. Leclerc, éd. t. I, 1759-1789, Voltaire Fondation, Oxford, 1991. Lettre à insérer entre les nombreuses lettres de Morellet à Turgot sur les mêmes sujets fin 1775, n° 114, n° 115 et n° 117.]

(*ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 juin 2012, n° 235)

PHELYPEAUX Jean-Frédéric de, comte de Maurepas.

– L.S., au cardinal François Joachim de Pierre de Bernis, avec réponse autographe du cardinal. Versailles, 20 mai 1776. 2 & 2 pp. bi-feuillet in-4. Lettre de recommandation du ministre du Roi en faveur de la famille de Polignac, auprès du cardinal de Bernis, alors ambassadeur de France à Rome : « *Les liaisons de parenté très proche principalement du côté de Mad. de Maurepas qui m'unissent à Mr le comte Jules de Polignac et les liens de l'amitié la plus tendre pour Mad. la comtesse Jules et toute sa petite famille que Mr le duc de Nivernois leur oncle, comme moy, aime de tout son cœur, m'engagent à faire à Votre Eminence les sollicitations les plus vives pour qu'elle veuille bien favoriser auprès de Sa Sainteté, la demande contenuë dans le mémoire cy-joint. L'objet en est d'autant plus intéressant qu'il s'agit du rétablissement de leurs affaires qui sont ici en assez mauvais état (...). On m'a demandé pour Mr le Cardinal Girault, une lettre, quoique je n'aye eü aucune relation avec lui depuis son départ de ce pays-cy ; je n'ai pas cru devoir la refuser* » (...). Suit la réponse de la main du cardinal : « *Vous devez être assuré (...)* que je ferai tout ce qui dépendra de moy auprès du Pape pour segonder les vuës de Mr le comte Jules de Polignac (...). Il m'avait fait l'honneur de m'écrire il y a quelque temps (...). Je concerterai avec M. le Card. Giraud à qui M. le comte de Polignac avait pareillement écrit. Je viens de faire passer, (...) votre lettre à cette Eminence (...) qui travaillera à surmonter les difficultés qu'elle perçoit dans cette affaire par la connaissance qu'elle a des sentiments du Pape » (...)

(Librairie Le Prosopographe, octobre 2012, n° 27)

ROUSSEAU Jean-Jacques (1712-1778).

– L.A.S., Motiers 5 mai 1763, à François-Joseph de Conzié comte des Charmettes, en Allemagne ; 2 pages in-4, adresse, cachet cire rouge. Aux propriétaires des Charmettes : alors que Rousseau s'était retiré à Motiers-Travers (près de Neufchâtel) afin d'échapper aux poursuites du décret contre l'*Émile* lancé par l'archevêque de Paris (il ne reviendra aux Charmettes qu'en juillet 1768). Il aurait été heureux de se rendre à l'invitation du comte, « *et d'habiter quelques jours la celule que vous me destinez dans vôtre maison ; mais ma chetive santé, ou plustôt mon mal continuel qui demande les plus grands menagemens ne me permet de me mettre en route que dans la plus belle saison. [...] Quand pourrai-je dans vos bras oublier toutes mes misères? Quand reverrai-je ces lieux paisibles où j'ai passé les seuls beaux jours qui m'aient été accordés? Quand irai-je couvrir de fleurs et de larmes la tombe de cette femme incomparable [Madame de Warens] dont vous avez fermé les yeux? Helas, cher Comte, dans ce moment même j'ai plus besoin de vos consolations que jamais* ». MyLord Mareschal, « *mon protecteur mon ami, et le plus digne des hommes* », vient de partir de Suisse, « *quittant sans regret un peuple peu digne de le posséder et qui n'était pas fait pour sentir son prix ; mais moi qui le sentoisi si bien, il me laisse*

*dans l'incertitude de le revoir jamais* » Il lui reste cependant encore « ... *des plaisirs à goûter. C'est près de vous que cette idée m'entraîne ...* ». Il ajoute en post-scriptum : « *ne soyez pas surpris de me voir paroître en masque. J'ai pris l'habit d'Armenien dans ma retraite, et je le trouve si comode que je suis déterminé à ne le jamais quitter* ». [Déjà signalée dans RDE 17, cette lettre a été publiée dans Leigh, t. XVI, n° 2675 et dans les *Lettres*, 2012, t. 3, p. 1417 (n° 981).]

(ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 21 février 2013, n° 154)

SADE Donatien-Alphonse-François, marquis de Sade (1740-1814).

– L.A., [fin janvier 1777, à Maître Gaufridy] ; 4 pages in-fol. [En novembre 1776, Sade a engagé une nouvelle domestique à La Coste, fort jolie, Catherine Treillet, qu'il va prénommer Justine. Quelque temps plus tard, il fait venir quatre autres domestiques qu'il tente d'utiliser pour ses débauches. Trois d'entre eux s'enfuient et vont conter à Treillet ce qui se passe au château de La Coste. Treillet vient au château réclamer sa fille, menacer le marquis, et tire même deux coups de pistolet. Puis il porte plainte et dresse un mémoire sur les méfaits du marquis. C'est à ce mémoire que Sade, qui ne veut pas rendre « *Justine* », répond ici.] Sade nie vigoureusement les accusations de Treillet, dans ce « *memoire faux et rempli de calomnies* ». Treillet est « *un fourbe et un homme de mauvaise foi* », puisqu'il avait promis de rester tranquille... Sade envisage de porter plainte lui-même contre Treillet : « *Tout ce que je puis vous dire c'est que la fille est toute prete, elle a depose quelle etait contente et n'avoit point a se plaindre c'est taut ce que je voulois* ». Sade pense qu'il a de quoi « *faire pendre* » Treillet, et croit même pouvoir faire arrêter Treillet, puisque celui-ci a voulu le tuer. Puis Sade répond point par point au mémoire de Treillet, en particulier à l'accusation d'avoir attenté aux mœurs des domestiques : « *Un domestique les mena couché, M. de S. ne les y accompagna seulement point. Il resta a causer avec Md et le pere Durand, et ils s'enfermerent eux meme dans leur chambre [...] a supposé que j'eus trouvé ces gens la (qui etoient l'horreur de la nature pour l'aage et la figure) mais a supposé dis je que je les eus trouvé digne de satisfaire des desirs, il est probable que venant s'offrir ches moi pour y rester je les eus gardé ; et me décidant a les gardé, je n'eus pas été attenté la nuit a leur pudicité ; j'aurais eu le temps de reste dans leur séjour ici. [...] Il eut fallu que je fusse archifou pour faire une [parei]le faute et je ne l'ai certainement pas faite [...] Tout cela sont donc des recriminations et des calomnies inventées a plaisir* »... Sade presse vivement son notaire de faire arrêter Treillet, « *ou sans cela, vous me prouvez qu'on ne veut ici que ma perte* ». [Le 13 février 1777, par suite de la procédure entamée par Treillet, Sade sera écroué au château de Vincennes, où il passera seize mois.] [Publiée dans *Correspondance* (éd. G. Lély), in *Œuvres complètes* (Cercle du livre précieux), t. XII, n° LXIX, p. 96.]

(ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 21 février 2013, n° 157)

VICQ D'AZYR Félix (1748-1794), médecin et anatomiste français.

– L.S., « *Vicq d'Azyr* » à un confrère. S.l.n.d. 3 pp. petit in-4. « *...La Société Royale de Médecine m'a chargé de vous adresser un avis relativement aux objets de sa correspondance, elle vous prie de lui communiquer vos observations sur tout ce qui peut y avoir rapport. C'est un travail dépouillé de toute gène qu'elle vous*

*demande ...* » Il prie son confrère de remettre un rapport rédigé à chaque fin de trimestre sur « ...*l'existence et la nature des épidémies...* et sur ...*la constitution médicale des différentes saisons ...* » Vicq d'Azyr joint à sa lettre un petit texte imprimé, expliquant les procédés à appliquer au sujet des envois à la Société Royale de Médecine. [Voir les différentes annonces dans les périodiques annonçant des prix de la Société de Médecine sur ces sujets en 1783.] (Librairie de l'*Abbaye-Pinault*, catalogue 339, n° 105)

– 2 L.S., 1780 et 1781, à Louis-Bernard Guyton-Morveau, avocat général à Dijon ; 2 pages in-4 chaque. – 14 juin 1780, il le prie de faire enregistrer, par la cour du Parlement de Bourgogne, la Société royale de médecine dont une déclaration du Roi vient d'annoncer la création... – 12 mai 1781, il recommande M. Perceval, « *savant très zélé de Dublin* » qui se rend en Bourgogne avec le désir de « *profiter de vos lumières sur l'histoire naturelle de la Bourgogne. La minéralogie est la partie de la physique dont il s'est le plus occupé* » ... (ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 décembre 2012, n° 439)

VOLTAIRE François-Marie Arouet, dit [Paris, 1694 – id., 1778].

– L.A., aux Délices 19 novembre [1757, à Charles-Augustin Ferriol, comte d'Argental] ; 4 pages in-4. Lettre sur le théâtre et sur Frédéric II. « *Vous avez un cœur plus tendre que le mien mon cher ange. Vous aimez mieux mes tragédies que moy ; vous voulez qu'on parle d'amour ; et je suis honteux de nommer ce beau mot avec ma barbe grise. Toutes mes bouteilles d'eau rose sont à l'autre bout du grand lac à Lausanne. J'y ay laissé Fanime et la Femme qui a raison, et tout l'attirail de Melpomène et de Talie. C'est à Lausanne qu'est le theatre. Nous plantons aux Délices. Et actuellement je ne pourrais que traduire les Géorgiques* ». Il lui envoie un billet oublié : « *J'ay encor des distractions de poete quoyque je ne le sois plus gueres* ». Il serait bien fâché (après la défaite de Rossbach, 5 novembre) « *de donner des spectacles nouveaux à votre bonne ville de Paris dans un temps, où vous ne devez etre occupez qu'à reparer vos malheurs et votre humiliation. Il faut ou qu'on ait fait ou d'étranges fautes, ou que les français soient des lévriers qui se soient battus contre des loups. Luc [Frédéric II] n'avait pas vingt cinq mille hommes ; encor étaient-ils harassés de marches et de contremarches. Il se croioit perdu sans ressource il y a un mois, et si bien si complètement perdu qu'il me l'avait écrit. Et c'est dans ces circonstances qu'il détruit une armée de cinquante mille hommes! Quelle honte pour notre nation! Elle n'osera plus se montrer dans les pays étrangers. Ce serait là le temps de les quitter si malheureusement je n'avais fait des établissements fort chers que je ne peux plus abandonner* ». Puis il évoque ses « *correspondances* » avec le Roi de Prusse... « *Si madame de Pompadour avait encor la lettre que je luy escrivis quand le roy de Prusse m'enquinauda à Berlin, elle y verrait que je luy disais quil viendrait un temps où l'on ne serait pas fâché d'avoir des français dans cette cour. On pourrait encore se souvenir que jy fus envoyé en 1743, et que je rendis un assez grand service ; mais Mc Amelot par qui l'affaire avait passé ayant été renvoyé immédiatement après, je n'eus aucune récompense. Enfin je vois beaucoup de raisons detre bien traité, et aucune detre exilé de ma patrie. Cela n'est fait que pour des coupables, et je ne le suis en rien. Le roy m'avait conservé une espece de pension que jay depuis quarante ans à titre de dédommagement, ainsi ce n'était*

*pas un bienfait, c'était une dette comme des rentes sur l'hôtel de ville. Il y a sept ans que je n'en ay demandé le payement. Vous voyez que je n'importe pas la cour ». Quant à son portrait, « que vous daignez demander mon cher ange », c'est « celui d'un homme qui vous est bien tendrement uni, et qui ne regrette que vous et votre société dans tout Paris. L'Académie aura la copie du portrait peint par La Tour. Il faut que je vous aime autant que je fais pour songer à me faire peindre aprésent ». Il ne lira pas le roman (du marquis de Thibouville) que lui envoie d'Argental : « vous savez que je n'ay pas beaucoup de temps à perdre. Il faut que je démele dans l'histoire du monde depuis Charlemagne jusqu'à nos jours ce qui est roman, et ce qui est vray ».... Il changera le nom de d'Outremont dans sa comédie la *Femme qui a raison* : « Je me suis déjà brouillé avec un avocat qui se trouva par hazard nommé Grifon. Il prétendit que j'avais parlé de luy je ne sais où ». Il termine en évoquant le maréchal de Richelieu qui « me boude et ne m'écrit point. Il trouve mauvais que je n'aie pas fait cent lieues pour l'aller voir ». (ADER Nordmann, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 décembre 2012, n° 210)*

– L.S., « V » avec six lignes autographes, adressée à Théodore Tronchin. Les *Délices* (Suisse), 18 avril 1756 ; 3 pages 1/2 in-8°. Lettre célébrant l'inoculation que Théodore Tronchin [1709-1781], médecin suisse, venait de pratiquer sur les enfants du duc d'Orléans. Elle est partiellement rédigée en vers :

*« Depuis que vous m'avez quitté,  
Je retombe dans ma souffrance  
Mais je m'immole avec gaité,  
Quand vous assurez la santé  
Aux petits-fils des rois de France [...].*

*Une vieille duchesse anglaise aima mieux autrefois mourir de la fièvre que de guérir avec le quinquina, parce qu'on appelait alors ce remède la poudre des jésuites. Beaucoup de dames jansénistes seraient très fâchées d'avoir un médecin moliniste. Mais, Dieu merci, messieurs vos confrères n'entrent guère dans ces querelles, ils guérissent et tuent très indifféremment les gens de toute secte. »* Voltaire rajoute de sa main après sa dictée : « Vos deux enfants me sont venus voir aujourd'hui. Je les ai reçus comme les fils d'un grand homme. Mille compliments à Mr de La [Batte, biffé] si vous avez le temps de lui parler. Je vous embrasse tendrement. » Lettre éditée dans la correspondance de Voltaire par Théodore Besterman, d'après l'original peut-être olographe conservé à la bibliothèque de Saint-Petersbourg dans lequel « M. de la [Batte] » est remplacé par « M. de Labat ». Besterman n'ayant pas vu la lettre, il semble que l'originale soit celle-ci et que Saint-Petersbourg ne possède qu'une copie. [Publiée dès 1757 dans *Le Porte-feuille trouvé ou tablettes d'un curieux.*] (*Art et Autographes*, <http://autographe.com/fiche-autographe.php?Reference=158>)

– Lettre autographe non signée, datée du 29 juin, non millésimée (1 p. in-8). « La personne à qui vous avez envoyé votre mss, monsieur, m'a dit quelle en aurait soin ; et quelle le ferait imprimer dans quelque temps. Il est tres triste que lorsque tout conspire a ramener la paix et la tolérance, le Sr la baumelle s'obstine a faire la guerre la plus honteuse et qu'il s'expose a de nouveaux opprobres et a de nouveaux chatiments. Je vous prie de me mander s'il est vrai

que Mad sa femme ait acheté la seigneurie du Carlat. elle aurait du acheter du bon sens pour en mettre dans la tete de son mari, puisquelle n'a pu lui communiquer le sien. j'ignore encor si l'avanture des trois curés est vraye. cela serait bien plus triste. vostr.obl. ». [Best. D 13356, à Jean Ribote-Charron, 29 juin [1767].]

– Joint à cette lettre : – une copie de lettre, datée du 15 avril 1762, *Aux Délices, près de Genève*, 3 pp. in-4, à Melle\*\*\* : « Il est vrai, Mademoiselle, que dans une réponse que j'ai faite à Mr de Chazel, je lui ai demandé des éclaircissements sur l'avanture horrible de Calas, dont le fils a excité ma douleur, autant que ma curiosité. j'ai rendu compte à Mr de Chazel des sentiments et des clameurs de tous les étrangers dont je suis environné. mais je ne peux lui avoir parlé de mon opinion sur cette affaire cruelle, puisque je n'en ai aucune. (...) » – une pièce manuscrite signée de son père François Arouet, notaire (1692) – deux lettres écrites en son nom par Wagnière, 1759, 2 pp. in-4 ; en réclamation contre le droit du centième denier et les 4 sous pour livres réclamés par le receveur du domaine à Dijon, à cause de la vente à bail par le Président de Brosses faite à Voltaire de la terre de Tournay) – une pièce imprimée (9 pp. in-folio) : Consultation sur le testament de Madame Akakia (1746) – une pièce imprimée (16 pp. in-8) : Epître au Roy, par Grojean, Bédeau, Carillonneur & Fossoyeur de la Paroisse de Fontenoy. – une pièce imprimée (4 pp. in-4) : Relation du Tremblement de terre arrivé à Lisbonne le 1. Novembre 1755. – une L.A.S. de Chappus, président de cour à Nantua, c.1765, à M. du Tour à Riom, 4 pp. in-4 ; l'auteur fait un voyage dans la République de Genève, en compagnie de M. et M<sup>me</sup> Amelot, il décrit les fêtes en leur honneur ; il est invité à souper par Voltaire, décrit la réception, les invités, leurs bijoux et s'étend en une longue page sur la manière de vivre du philosophe de Ferney.

(Beauvais enchères Sarl, cat. décembre 2011, n° 216)

## ADDENDA

Notre rubrique, déjà largement ouverte, ne saurait évidemment recenser tous les documents relatifs au XVIII<sup>e</sup> siècle venus à notre connaissance et passant en vente ou sur catalogue. Encyclopédies, ouvrages originaux de Diderot ou D'Alembert et documents exceptionnels se rapportant à notre période sont signalés dans ce supplément à notre rubrique principale.

**BOTANIQUE.** Manuscrit, fin XVIII<sup>e</sup> ; petit volume in-4 de 428 pages en 7 cahiers sous cartonnage. *Traité de Botanique* : L'avant-propos rend hommage à deux siècles de savants, dont « le génie de la botanique, le Grand Linné », Haller, Commerson, Bulliard, La Marck... Et « qui pourroit oublier J.J. Rousseau qui [...] para des charmes de son stile, la science des Linné, rien n'est plus clair que son Dictionnaire botanique » ... Suivent des pages consacrées à la physique des plantes, la description d'un grand nombre de plantes (avec leurs noms latins), et des tableaux fondés sur le Dictionnaire du chevalier de La Marck et les dictées de Jussieu, puis 23 Planches de dessins à la plume et lavis (racines, feuilles, fleurs et fruits), avec légendes, le tout complété par une table des matières.

(ALDE, cat. du 29 novembre 2012, n° 182)

D'ALEMBERT Jean Le Rond (1717-1783).

– Lettre à Mr \*\*\*, conseiller au parlement de \*\*\*, pour servir de supplément à l'ouvrage qui est dédié à ce même magistrat, et qui a pour titre : *Sur la destruction des Jésuites en France*. S.I. : 1767, in-12, (1)-134 pages. Toile noire postérieure. Première édition.

(*Livres rares*, Michel Bouvier, cat. 56, n° 3)

– *Œuvres philosophiques, historiques et littéraires* (...), Paris, Jean-François Bastien, An XIII (1805), 18 volumes in-8, plein veau raciné de l'époque, dos lisses ornés d'un décor consulat de compartiments entièrement garnis d'une résille et palettes dorées, pièces de titre et de tomaison de maroquin bordeaux et bleu, roulette d'encadrement sur les plats, filets dorés sur les coupes, portrait gravé de l'auteur en frontispice et une planche dépliant.

(Librairie Hatchuel, cat. 59, n° 2)

– *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides, pour servir de suite au Traité de dynamique*. Paris : David aîné, 1744, in-4 (235 × 187 mm). Vignette de titre gravée par Duflos, 10 planches in fine dépliantes. Demi-veau marbré du XIX<sup>e</sup> siècle, dos à cinq nerfs orné, pièce de titre rouge.

(Christie's cat. vente Pierre Berès, 13 décembre 2012, n° 3)

– Trois pages autographes de D'Alembert, sur une communication à l'Académie d'un produit destiné à l'amélioration des céréales. Texte complet, mais non signé. Avec un petit certificat d'authenticité signé Condorcet O'Connor. Note imprimée dans le volume de l'histoire de l'Académie des Sciences pour 1774.

(Beauvais enchères Sarl, cat. décembre 2011, n° 192)

D'ALEMBERT Jean Le Rond & DIDEROT Denis.

– *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Arts et des Métiers par une société de gens de Lettres*. Paris et Neuchâtel : Briasson, Rey, Panckoucke, 1751-1780. 35 volumes in-folio (17 de texte, 11 de planches, 5 de supplément dont 1 de planches et 2 de table), veau raciné de l'époque, dos à nerfs ornés de caissons de fleurons dorés, pièces de titre et de tomaison de maroquin citron et olive, filets dorés sur les coupes, tranche rouge. Exemplaire complet de toutes les pièces requises et en reliure uniforme de l'époque. Les 28 premiers volumes appartiennent à la réimpression parue à Genève entre 1771 et 1776. Édition originale des cinq volumes de supplément et des deux volumes de table (Adams G5).

(*Livres rares*, Michel Bouvier, cat. 56, n° 56)

– *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Arts et des Métiers par une société de gens de Lettres*. Mis en ordre et publié par M. Diderot et quant à la partie mathématique, par M. d'Alembert. – Troisième édition pour tous les tomes ; – Tome XXIII, Neuchâtel, chez la Société typographique, 1779, in-4 (267 × 210 mm), basane blonde racinée ; dos à 5 nerfs très orné de fleurons dorés avec 2 étiquettes havane & brune pour titre & tomaison ; tranches rouges, dentelle sur coupes, gardes peignées. – Tome XXIII : NOA-ORF, 1014 p. sur beau papier vergé, texte serré sur 2 colonnes, bandeau & lettrine en tête du volume. – Tome

XXI, Genève, chez Jean-Léonard Pellet et Neufchâtel, chez la Société typographique, 1779, in-4. – Tome XXI : MAR-MNI, 1014 p. sur beau papier vergé, texte serré sur 2 colonnes, bandeau & lettrine en tête du volume. – Tome XVI, Genève, chez Jean-Léonard Pellet et Neufchâtel, chez la Société typographique, 1779, in-4. – Tome XVI : GÉO-HAL, (4)-908 p. – Tome XIV, Genève, chez Jean-Léonard Pellet et Neufchâtel, chez la Société typographique, 1779, in-4. – Tome XIV : FER-FOR, 991 p. – Tome X, Genève, chez Jean-Léonard Pellet, 1779, in-4. – Tome X : CRI-DIN, nouvelle édition. 1093 p. – Tome premier, Neufchâtel, chez la Société typographique, 1779, in-4, 155 p. de texte & 174 planches. – Tome XXIV, Genève, chez Jean-Léonard Pellet, 1778, in-4. – Tome XXIV : ORG-PAU, nouvelle édition. (4)-1060 p. – Tome XII, Genève, chez Jean-Léonard Pellet et Neufchâtel, chez la Société typographique, 1778, in-4. – Tome XII : ELC-ESP, 1027 p. – Tome VII, Genève, chez Jean-Léonard Pellet, Neufchâtel, chez la Société typographique, 1778, in-4. – Tome VII : CHA-CHR, (6)-892 p. – Tome IV, Genève, chez Jean-Léonard Pellet, Neufchâtel, chez la Société typographique, 1778, in-4. – Tome IV (1778) : AU-BEZ, (4)-788 p.

(Librairie de La Tour, 2012, Vichy)

– *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Arts et des Métiers par une société de gens de Lettres*. - Troisième édition. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet. A Neufchâtel, chez la société typographique, 1777-1779, 36 vols. in-4 pour le texte et 3 vols. in-4 pour les planches. Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les XXXIX volumes in-quarto du *Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers*. A Lyon, chez Amable Le Roy, 1780-81. 6 vols. in-4. Soit un ensemble de 45 vols. in-4. Rel. veau de l'époque. Dos à nerfs ornés de caissons à fleurons dorés, guirlande dorée en pied, roulette en tête, coupes décorées, tranches marbrées. Rel. lég. différentes pour quatre vol. (veau marbré de l'époque, plats encadrés d'un triple filet doré, tranches rouges, décor du dos presque identique aux autres volumes qui composent la série), manque une grande partie des pièces de titre, manque 12 p. de tomain. Ex-libris ancien de M. J-E- Faivre du Bouvot. Portrait de Diderot, portrait de d'Alembert en front. et 4 planches dépliantes pour le T. I. Recueils de Planches :

– Tome I : 165 planches. Les deux premières planches d'art militaire ont été placées avant les 9 planches de Marine. [191 planches en comptant les doubles et les triples]. – Tome II : 183 planches, fenêtre découpée sur deux figures de la verge + qq. parties génitales caviardées. [197 planches en comptant les doubles et les triples] – Tome III : 149 planches. Edition complète des 6 volumes de table que l'on ne trouve quasiment jamais réunis à cette édition et qui sont fort rares. (Brunet, II-86-87).

(*Le Jardin des Muses*, cat. 7, n° 390)

DIDEROT Denis (1713-1784).

– *Essais sur la peinture*, Paris, Fr. Buisson, An IV [1795], in-8, demi-veau vert bronze de l'époque (195 × 132 mm), dos lisse orné de filets et palettes dorés, titre doré (petite rest. de papier en coin des 2 prem. f.), (2) f., iv, 415 p., édition originale.

(Librairie Hatchuel, cat. 56, n° 50)



– *Jacques le fataliste et son maître*. Nouvelle édition, plus correcte que les précédentes : avec figures, Paris : Maradam, an VI-1798. Deux tomes en un volume in-8, 2 frontispices, (4)-252-(4)-275 pages. Basane racinée de l'époque, dos lisse orné. L'édition originale est de 1796. (*Livres rares*, Michel Bouvier, cat. 61, n° 56)

– *La Religieuse*. Paris : Buisson, an V [i.e. 1796] in-8, (4)-411 pages. Maroquin rouge janséniste de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dos à nerfs, dentelle dorée intérieure (reliure signée Hardy). Portrait gravé de Diderot ajouté en frontispice. Ex-libris A. Perreau et E. Weyer. (*Livres rares*, Michel Bouvier, cat. 56, n° 71)

– *La Religieuse*, nouvelle édition, ornée de figures, et où l'on trouve une conclusion. Paris, Deroy, Moller, Mongie et Belleville, Dupréel, an VII de la République [1799]. 2 tomes reliés en un volume in-8, demiveau brun moucheté de l'époque à petits coins de vélin, dos lisse, roulette guillochée en place des nerfs, pièce de titre de veau orange, tranches mouchetées (infime gal. de ver en marge de qqs f. du t.2), (1) f., 72 p., 157 p. et (1) f., 186 p., portrait frontispice et 4 planches hors texte. Edition, la seule qui soit augmentée d'une « continuation », illustrée d'un portrait de Diderot d'après Aubry gravé par Dupréel et de 4 figures d'après Le Barbier, gravées par Dupréel et Giraud, ici en premier tirage. Contient, en fin (T.II, p. 159-186), une « Continuation » à *la Religieuse*, appelée « Conclusion » dans le titre, qui semble ne figurer que dans cette seule édition et qui a échappé aux commentateurs, pourtant nombreux, de l'œuvre de Diderot. Seul Th. Besterman l'évoque in *Studies on Voltaire and the 18th c.*, vol. 236, p. 137-138. L'Extrait de la correspondance littéraire de M.\*\*\* année 1770 se trouve au T.I, p. 5-72, en pagination particulière. (Librairie Hatchuel, cat. 54, n° 30)

– *Les Bijoux indiscrets*. Au Monomotapa, [Paris, Cazin, 1781]. 2 volumes in-16, plein veau moucheté, pièce de titre sur les dos lisses ornés, triple filet d'encadrement sur les plats, tranches dorées, (8), 220 p. et (4), 248 p., 7 planches gravées hors texte dont une en frontispice, édition donnée par Cazin, illustrée de 7 belles figures. (Librairie Hatchuel, cat. 57, n° 34)

– *Lettre sur les aveugles, à l'usage de ceux qui voient*. Londres [i.e. Paris] : 1749 Petit in-8, (1)-220 pages et VI planches. Veau marbré de l'époque, dos lisse fleuronné, pièce de titre de maroquin bordeaux. Habiles restaurations aux mors. Edition originale, rare, condamnée par la censure. (Livres rares, Michel Bouvier, cat. 60, n° 60)

– *Lettre sur les sourds et muets, A l'usage de ceux qui entendent & qui parlent*. Adressée à M\*\*. S.l.n.e [Bauche], 1751, in-12, plein veau brun de l'époque (151 × 86 mm), dos à 5 nerfs orné de compartiments cloisonnés et fleuronnés, pièce de titre de maroquin bordeaux, tranches rouges, x, 241, (11) p., édition originale de première émission, avant l'ajout des additions, de cet ouvrage publié par Jean-Baptiste Bauche fils, sans nom d'auteur ou d'éditeur, mais avec la permission tacite de Malesherbes. (Librairie Hatchuel, cat. 56, n° 48)

– *Œuvres de théâtre*, avec un discours sur la poésie dramatique. Paris, Duchesne et Delalain, 1771. 2 volumes in-12. Reliure plein veau marbré de l'époque, dos lisses ornés de fleurons dorés, p. de t. et de tom., tranches rouges. (*Le Jardin des Muses*, cat. 30, n° 193)

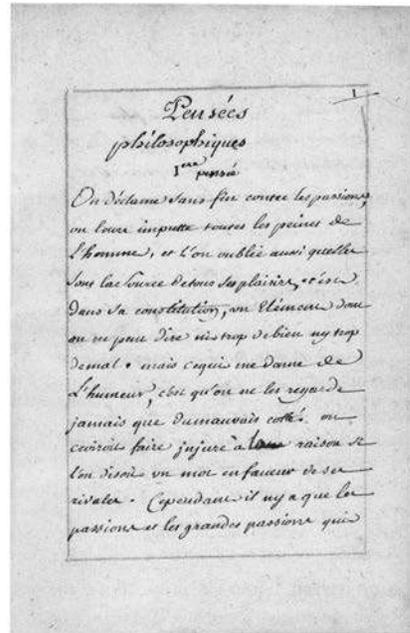
– *Pensées philosophiques*, La Haye, aux dépens de la Compagnie, 1746 in-12, plein veau marbré de l'époque (144 × 85 mm), dos à 5 nerfs guillochés or, garnis de compartiments fleuronnés et cloisonnés, pièce de titre de maroquin havane, guirlande sur les coupes, tranches jaspées (1) f. de titre, 136 p., 12 p. de table, planche frontispice gravée. Edition originale de premier tirage, selon

Tchemerzine-Scheler et Niklaus, de troisième tirage selon Adams qui émet l'hypothèse que le texte en aurait été entièrement recomposé et le frontispice (« *La vérité arrache le masque à la superstition* », « *d'impression plus nette* », gravé à nouveau.

(Librairie Hatchuel, cat. 59, n° 47)

– *Pensées philosophiques*, manuscrit 1750 ; volume petit in-8 de [3 bl.]-[4]-56(1-53)-[5]-[5 bl.] feuillets, reliure de l'époque parchemin moucheté. Rare copie contemporaine faite au Québec, d'après l'édition de 1748 (deux ans après l'originale de 1746). Sur un feuillet liminaire, on a calligraphié un titre en anglais dans un losange : « *an opinion philosophical, composed by the mester Didrot of the Lingone // The Fear of the Lord is the Beginning of Wisdom* » (vers en anglais au dos). La page de titre est rédigée de façon à camoufler l'audace du texte : « *Pensees / philosophiques / piscis hic non est omnium / Tirées des meilleurs auteurs grecs & Latins / avec une interprétation de quelques / passage de St Augustin / Par / Mr Ekespv. ed Mbohsfr / The Fear of the Lord is the beginning of Wisdom / aux Indes / chez Bedihuldgemale, 1748 / copié / à Quebeq / au dépenz de la compagnie / 1750* ». La date de 1750 est reportée également à la fin du manuscrit, après la formule : « *Finis Coronat Opus* ». Le manuscrit, à l'encre brune sur papier réglé au crayon rouge, a été soigneusement revu et corrigé : une « *Table des matières* » a été dressée en fin de volume. Cachet encre, en début et fin de volume, de la Bibliothèque A. Pavillon, Dijon.

(PLASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, 11 décembre 2012, expert Thierry Bodin, n° 47)



– *Pensées sur l'interprétation de la Nature*, S.l., 1754, in-12, plein veau marbré de l'époque (157 × 90 mm), dos à 5 nerfs orné de caissons cloisonnés et fleuronés, palette en tête et pied, tranches rouges, (1) f. de titre, (2) f. « *Aux jeunes gens...* », (1) p. de départ, [-3], 206 p. (i.e. 242), (6) f. de table et errata. Seconde édition, en partie originale, « *considérablement complétée et transformée* ». On a cru longtemps qu'il s'agissait de l'originale, mais il existe une rarissime édition datée de 1753 intitulée *De l'interprétation de la Nature* (que Wilson qualifie d'édition témoin).

(Librairie Hatchuel, cat. 55, n° 44 et 59, n° 48)

– *Pensées sur l'interprétation de la Nature*. S.l., 1754, in-12, cartonnage moderne marbré à la Bradel, (2) f. (titre et *Aux jeunes gens*), 99 p. et (5) p. de table, édition probablement hollandaise, selon Adams. Le texte est conforme à celui de l'édition de 1754, avec les modifications et les augmentations. « Les fautes sont ici corrigées, d'où suppression de l'errata » (Tchemerzine-Scheler, II, 938). (Adams, PE4. Tchemerzine-Scheler, II, 938).

(Librairie Hatchuel, cat. 56, n° 49)

– *Principes de la philosophie morale ou essai de M. S\*\*\* sur le mérite et la vertu. Avec réflexions*. Amsterdam, chez Zacharie Chatelain, 1745, in-12, plein veau raciné ; dos lisse orné de fleurons dorés avec étiquette rouge pour titre ; tranches rouges. Édition originale. 30-297-(9) p. Vignette sur page de titre, 2 figures hors texte sur papier fort & 2 bandeaux, toutes illustrations de Durand gravées par Fessard. Cachet de bibliothèque.

(Librairie de La Tour, 2012, Vichy)

– Prospectus de l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, recueilli des meilleurs auteurs et particulièrement des dictionnaires anglois de Chambers, d'Harris, de Dyche, etc. par une Société de gens de lettres. Mis en ordre & publié par M. Diderot ; & quant à la partie mathématique par M. d'Alembert (...). Dix volumes in-folio dont deux de planches en taille-douce, proposés par souscription. Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751 [i.e. octobre 1750]. In-folio (426 × 273 mm), broché sous coutures d'origine, (1) f. de titre, 8, (1) p, verso blanc, tableau central sur double page : Système figuré des connoissances humaines. Exceptionnel exemplaire, broché, à toutes marges, tel que distribué. 426 × 273 mm, l'exemplaire de la BnF cité par Adams mesure 320 × 180 mm. Seulement 5 exemplaires sont recensés par Adams, dans le monde.

(Librairie Hatchuel, cat. 54, n° 29)

DIDEROT Denis & BETZKY Ivan Ivanovitch.

– *Les plans et les statuts, des différents établissements ordonnés par sa Majesté Impériale Catherine II pour l'éducation de la jeunesse, et l'utilité générale de son empire*. Ecrits en langue russe par Mr. Betzky & traduits en langue française, d'après les originaux, par M. Clerc (...). Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1775. 2 tomes en un volume in-4, plein veau marbré de l'époque, dos à nerfs orné de compartiments fleuronés, triple filet d'encadrement doré sur les plats, tranches jaspées, vi, (2), 160, 42, (2) p., frontispice, 3 grandes planches et 1 tableau dépliant ; (2) f., 160 p., frontispice, 2 planches et 3 tableaux dépliant. Pre-

mière édition, illustrée de 2 frontispices gravés, 4 tableaux dépliant, 5 planches dépliantes hors-texte ainsi que de 66 grandes vignettes gravées dans le texte, ensemble réalisé principalement par des artistes russes, à l'exception de quelques vignettes de Picard (cf. G. Dulac, *Diderot éditeur des plans et statuts des établissements de Catherine II*, in *Dix-huitième s.*, 16, 1984, p. 323 sq.). (Adams, II, PV1, p. 360-361. Cat. Russica, Librairie impériale publique de St. Petersburg, I, 1200). (Librairie Hatchuel, cat. 55, n° 10)

DIDEROT Denis & GRIMM Friedrich Melchior von.

– *Correspondance Littéraire, Philosophique et Critique, adressée à un Souverain d'Allemagne par le Baron de Grimm et par Diderot*. Paris, Longchamps, Buisson, 1813-14. 16 vols. in-8. Reliure en mauvais état. Exemplaire de travail. *Première partie : depuis 1753 jusqu'en 1769 (6 vols)*. – *Seconde partie : depuis 1770 jusqu'en 1782 (5 vols)*. – *Troisième et dernière partie : pendant une partie des années 1775-1776, et pendant les années 1782 à 1790 (5 vols)*. L'exemplaire ne contient pas le volume de Supplément. (Le Jardin des Muses, cat. 30, n° 456)

DIDEROT Denis & HOLBACH Paul Thiry, baron d'.

– *Abrégé du code de la nature*, par M. Mirabaud (...). Londres [i.e. Paris?], 1770, in-8, pleine basane de l'époque, dos à nerfs orné de caissons cloisonnés et fleurons, pièce de titre de maroquin bordeaux, 16 p. titre inclus, rousseurs parfois soutenues. Edition originale et unique, de ce tiré à part du dernier chapitre du *Système de la Nature* (chap. XIV), publié à quelques exemplaires, en même temps que l'ouvrage entier, dont il fait une synthèse radicale. Un unique exemplaire de cet ouvrage est recensé dans les bibliothèques françaises (B.M. de Niort). WorldCat ne recense, dans le monde, que deux autres exemplaires (British Library et University of California L.A.). (Librairie Hatchuel, cat. 58, n° 40)

DIDEROT Denis & MORELLE, etc.

– Collection complète [sic] des œuvres philosophiques, littéraires et dramatiques de M. Diderot. Londres (Amsterdam), 1773. 5 volumes in-8, demi-velin ivoire à coins, tranches rouges. Seconde édition collective des œuvres de Diderot, augmentée de la Prière (Tome II, p. 73), contenant également des textes apocryphes, alors attribués à Diderot : – Principes de philosophie morale (E. Beaumont) – Code de la Nature (Morelle) – Lettre au R.P. Berthier sur le matérialisme (C.-F. Coyer) – Justification de plusieurs articles du *Dictionnaire Encyclopédique* (Leclerc de Montlinot) – L'Humanité, ou le Tableau de l'indigence (Randon de Boisset). Un grand tableau dépliant *Système figuré des connaissances humaines* (T.I) et 10 planches hors texte, dont 6 planches dans *Lettre sur les aveugles*, 3 planches dans *Lettre sur les sourds-muets* (T.II) et celle du Père de famille signée Boily (T.V) (Adams, A3. Tchermersine-Scheler II, p. 958. Catalogue B.N., n° 518). Cachets. (Librairie Hatchuel, cat. 55, n° 45)

DIDEROT Denis & NAIGEON Jacques André, éditeur.

– Œuvres de Denis Diderot, publiées, sur les manuscrits de l'auteur par Jacques-André Naigeon. Paris, chez Deterville, An VIII (1800). 15 volumes

in-12, demi-basane brune de l'époque, dos lisses ornés de compartiments dorés, planches et tableaux gravés dont dépliant, portrait frontispice gravé par C.-S. Gaucher d'après Greuze. Edition, publiée d'après celle de 1798 sur les manuscrits de l'auteur par Jacques-André Naigeon, illustrée de planches, de tableaux gravés et d'un portrait de Diderot gravé par C.-S. Gaucher d'après Jean-Baptiste Greuze.

(Librairie Hatchuel, cat. 57, n° 35)

FRANKLIN Benjamin (1706-1790).

– P.S., cosignée par une trentaine de francs-maçons, dignitaires et membres de la Loge des Neuf Sœurs, Paris 1<sup>er</sup> jour du 6<sup>e</sup> mois de l'an 5785 de la Vraie Lumière [1<sup>er</sup> septembre 1785] ; in-plano (à vue 31 × 48 cm), fragment de cachet cire rouge. Ce brevet maçonnique est rédigé dans les marges d'une grande planche gravée par Pierre-Philippe Choffard d'après un dessin de Charles Monnet, peintre du Roi : elle représente un temple dédié « à l'union des sciences et des arts avec la vertu », neuf sœurs entourées d'emblèmes des arts et sciences, Apollon descendant des cieux, Pégase, un lion couché et un portrait en médaillon du duc de Chartres, Grand-Maître de toutes les Loges régulières de France. « *Nous, Vénérable, Premier et Surveillans, et autres Officiers, et Membres de I\* R\* L\* des IX\* SS\* à l'O\* de Paris Certifions que le T\* C\* F\* Claude Jacques Notté, Peintre, M\*, est Maître et Membre de cet Atelier, que, réunissant à un talent distingué le caractère le plus fraternel, il s'est concilié l'estime et l'amitié de tous ses FF\*, comme il s'est acquis des droits sur la reconnaissance de I\* R\* L\* pour l'intelligence et le zèle qu'il a montrées dans les divers offices qui lui ont été confiés : Prions tous II\* MM\* répandus sur les deux hémisphères de faire à ce ch\* F\*, dès le premier abord, l'accueil favorable qu'une plus ample connaissance les forcerait de lui accorder : Promettons de notre côté de faire le même accueil aux bons et vrais FF\*\*\* qui nous seront ainsi recommandés. Le présent certificat avait été assuré au T\* C\* F\* Notté, de l'an de I\* V\* L\*. 5780, et signé par le V\* M\* Franklin, alors éclairant l'O\* de I\* R\* L\*\*\* des IX SS\*\*\* ; Les progrès que le T\* C\* F\* dans la vertu, l'accroissement de ses talents, la multiplicité de ses services, n'ont fait qu'ajouter aux sentimens de la R\* L\*\*\* qui s'empresse de joindre son témoignage général à celui d'un Ex V\* M\* dont la seule signature eut pû suffire pour attester à l'Univers M\* la vérité des faits, et l'unanimité de l'Atelier »...*

(ALDE, cat. du 29 novembre 2012, n° 253)

GEOFFROY Étienne-Louis (1725-1810), naturaliste.

– Manuscrit Autographe, avec dessins, *Figures du Premier Memoire sur l'organe de l'ouïe des Reptiles*, [vers 1755] ; cahier in-4 de 8 pages manuscrites (dont le titre), 7 dessins à la plume, à l'encre grise et au lavis gris sur esquisses à la mine de plomb, contrecollés au verso des pages manuscrites, et 3 Planches gravées, avec annotations à la plume, reproduisant les mêmes dessins. Celle-ci fut publiée dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences* (1755, p. 164-196), avec 3 planches gravées par J.D. Gobin ; une inscription « *Commissaire Mrs Duhamel et Morard* » figure en haut du titre de notre manuscrit. Une nouvelle édition, augmentée, eut lieu à Paris en 1778, elle-même suivie d'une traduction allemande à Leipzig en 1780.

(ALDE, cat. du 19 avril 2012, n° 157)

MONTESQUIEU Charles de Secondat de, baron de la Brède (1689-1755)

– Dans le catalogue de vente de la succession Lally-Tolendal, la *Société Montesquieu* a éclairé l'ensemble des écrits présentés dans le dossier Montesquieu en communiquant de nombreuses informations inédites, extraites du volume de la *Correspondance de Montesquieu*, qui livre un commentaire approfondi de chacun des documents présents dans ce catalogue. Cet ouvrage, à paraître en 2013 chez ENS éditions et Classiques Garnier, constitue le tome XIX de l'édition critique des *Oeuvres complètes de Montesquieu*, dirigée par P. Rétat et C. Volpillac-Augier, en vingt-deux volumes (treize publiés à ce jour). De plus amples informations sur le site : <http://montesquieu.ens-lyon.fr>

La richesse du catalogue de vente ne nous permettant pas de faire figurer ici l'ensemble des 45 lettres de ou à Montesquieu qu'il contient, nous ne présenterons qu'un descriptif sommaire de celles-ci en respectant l'ordre du catalogue de vente des numéros 1 à 45.

– CERATI Gasparo (1690-1769) prêtre oratorien, recteur de l'Université de Pise. L.A.S., [fin septembre-début octobre 1733], à Montesquieu ; 3 pages in-4 (CM377).

– MONTESQUIEU Charles de Secondat. L.A., (minute) [Paris fin février-début mars 1734], à Henriette, marquise de Renel ; 2 pages in-4 avec ratures (CM379).

– TENCIN Claudine Guérin de (1682-1749) ; 2 L.A., [fin avril ? et juin-juillet 1734], à Montesquieu à Paris ; 2 pages in-8 et 2 pages in-4, adresse avec cachets cire rouge aux armes (CM386-397).

– MONTESQUIEU Charles de Secondat. L.A., (minute), Paris 17 juin 1734, [au comte François de Bulkeley] ; 1 page in-4 (CM394).

– COSTE Pierre (1668-1747) traducteur de Locke et Newton, et éditeur de Montaigne. L.A.S., [Londres] 24 juin 1734, au Président de Montesquieu, à Paris ; 2 pages et demie in-4, adresse, cachet de cire au buste de philosophe antique (CM395).

– BULKELEY François, comte de (1686-1756) ; 2 L.A., au camp devant Philipsbourg 25 juin et 15 juillet 1734, au Président Montesquieu à Paris ; 1 et 3 pages in-4, adresses, cachets cire noire aux armes (brisés) et marques postales (CM396 et 400).

– DODART Denis (1698-1775) intendant de la généralité de Bourges. L.A.S. et L.A., Bourges 24 juillet et 8 août 1734, à Montesquieu ; 2 pages in-4 chaque (CM402 et 405).

– LEFRANC DE BRUNPRÉ Marguerite de Texier, femme du seigneur de Baillon secrétaire du Roi. L.A., [Baillon] 1<sup>er</sup> août [1734], au Président de Montesquieu à Paris ; 2 pages et demie in-8, adresse, cachet de cire rouge aux armes (brisé) et marque postale *De Lisarches* (CM403)

– GIRARDIN Louis-Alexandre, marquis de Vauvray (1698-1782) conseiller au Parlement de Paris. L.A.S., Paris 15 août 1734, au Président de Montesquieu à Paris ; 2 pages in-4, adresse (CM406).

– SCHAUB Luke (1690-1758) ambassadeur d'Angleterre à Paris. L.A.S., Stow 25 août 1734, [à Montesquieu] ; 2 pages in-4 (CM409).

– TENCIN Claudine Guérin de ; 2 L.A., [été 1734] à Montesquieu à Paris ; 1 page in-8 et 3 pages petit in-4, adresses, cachets cire rouge aux armes (brisés) (CM407 et 408).

– TENCIN Claudine Guérin de ; L.A., [été 1734 ?], à Jean-Baptiste de Secondat] ; sur 1 page in-8 (CM652).

- MONTESQUIEU Charles de Secondat. L.A.S., Paris mercredi matin [septembre ? 1734, à Madame de Tencin] ; 2 pages in-4 (CM410).
- TENCIN Claudine Guérin de ; 3 lettres dictées avec additions et corrections autographes, Paris novembre-décembre 1734, à Montesquieu à Bordeaux ; 4 pages in-4 chaque, une adresse avec cachet cire rouge (brisé) (CM412, 414 et 417).
- BULKELEY François, comte de (1686-1756) ; L.A.S., “B”, Valenciennes 5 décembre 1734, au Président de Montesquieu à Bordeaux ; 3 pages in-4, adresse, cachet cire rouge aux armes (brisé) (CM415).
- MONTESQUIEU Charles de Secondat. L.A., La Brède 17 décembre 1734, [au Président Jean Barbot] ; 2 pages et demie in-4 (CM416).
- CASTEL Louis-Bertrand (1688-1757) ; L.A.S., vendredi soir [printemps-été 1735], à Montesquieu ; 4 pages in-8 remplis d’une petite écriture (CM420).
- CASTEL Louis-Bertrand ; L.A.S., Lundi matin [printemps-été 1735], au Président de Montesquieu à Paris ; 2 pages in-4, adresse (CM421).
- BULKELEY François, comte de ; L.A., au camp de Spire 11 juin 1735, au Président de Montesquieu à Paris ; 2 pages et demie in-4, adresse, cachet de cire rouge aux armes (CM424).
- CHICOYNEAU François (1672-1752) premier médecin du Roi. L.A.S., Versailles 30 juin 1735, à Montesquieu ; 4 pages in-4 (CM425).
- RICHMOND Charles de Lennox, 2<sup>e</sup> duc de (1701-1780) haut dignitaire de la Franc-Maçonnerie anglaise. L.A., Chanteloup 31 juillet [1735, à Montesquieu] ; 1 page et demie in-4 (CM429).
- GRAVE Marie-Anne Goyon de Matignon, Madame de (1697-1738) fille du maréchal de Matignon, maîtresse de Montesquieu. 2 L.A., Montpellier juillet-août [1735], à Montesquieu à Paris ; 2 pages et quart in-4 chaque, adresses, cachets de cire rouge aux armes (un brisé) (CM428 et 433).
- MONTESQUIEU Charles de Secondat. Minute de 2 lettres par un secrétaire avec additions autographes, Paris 3 août 1735 ; 2 pages in-4 (CM431 et 432).
- BULKELEY François, comte de ; L.A., au camp de Spire 18 septembre 1735, à Montesquieu ; 4 pages in-4 (CM434).
- BULKELEY François, comte de ; L.A., Orléans 14 mai 1736, au Président de Montesquieu à Paris ; 3 pages in-4, adresse, cachet cire rouge aux armes (brisé) (CM439).
- GRAVE Marie-Anne Goyon de Matignon, Madame de ; L.A., Montpellier 21 mai 1736, à Montesquieu à Paris ; 3 pages in-4, adresse, cachet cire rouge aux armes (brisé) (CM440).
- MONTESQUIEU Charles de Secondat. L.A.S., (minute), Paris 22 mai 1736, [au comte François de Bulkeley] ; 2 pages in-4 (CM441).
- LUTZELBOURG Marie-Ursule de Klinglin, comtesse de (1683-1765) correspondante de Voltaire. L.A., Illkirch 13 juin [1736], au Président de Montesquieu à Paris ; 5 pages in-8, adresse, cachet cire brune (CM446).
- RENEL Henriette Fitz-James, comtesse de Clermont d’Amboise, marquise de (1705-1739) fille du maréchal de Berwick, épouse du marquis de Renel, dame du palais de la Reine. L.A., Nogent 16 juin [1736], à Montesquieu à Paris ; 1 page et quart in-4, adresse, cachet cire rouge aux armes (brisé) (CM448).
- ROQUEFORT Louise de Raymond, baronne de (1678-1752) veuve de Godefroy de Secondat, baron (1665-1724). L.A., Bordeaux 16 juin 1736, au Président de Montesquieu à Paris ; 3 pages in-4, adresse, cachet cire rouge aux armes (brisé) (CM447).



- SABOURIN D'ISSAN Jeanne d'Essenault, comtesse de. L.A., Bordeaux 4 mai [1737], au Président de Montesquieu à Paris ; 1 page in-4, adresse, cachet cire rouge aux armes (CM467).
  - BULKELEY François, comte de ; L.A., Londres 20 mai 1737, au Président de Montesquieu à Paris ; 3 pages in-4, adresse, cachet cire rouge (CM468).
  - MONTESQUIEU Charles de Secondat. L.A.S., "M" (minute), Paris 2 juin 1737, à François de Bulkeley à Londres ; 2 pages et demie in-4 (CM469).
  - BULKELEY François, comte de ; L.A., Londres 13 juin 1737, au Président de Montesquieu à Paris ; 3 pages et quart in-4, adresse, cachet cire rouge aux armes (CM471).
  - MONTESQUIEU Charles de Secondat. L.A., (minute), Paris 1<sup>er</sup> juin 1737, à François de Bulkeley à Londres ; 3 pages et demie in-4 (CM472).
  - SAXE Maurice (1696-1750) maréchal. L.A.S., [1737 ?, à Montesquieu] ; 3 pages et demie in-4 (CM478).
  - TENCIN Claudine Guérin de ; 4 L.A., [Paris s.d.], à Montesquieu à Paris ; 1 page in-4, et 3 pages in-8, adresses, une avec cachet cire rouge aux armes (brisé) (CM629, 426, 459 et 628).
  - MONTESQUIEU Charles de Secondat. L.A., (minute) ; 1 page et demie in-4.
  - MONTESQUIEU Charles de Secondat. 2 L.A., d'une femme à M. de Montesquieu à Paris, s.d. ; 1 page in-8 et demie page in-4, adresses, cachets cire rouge (brisés) représentant un Cupidon avec la devise *Amour trouve moyen* (CM630 et 631).
- (*Le Brech & Associés*, succession Lally-Tollendal, Montesquieu, 18 décembre 2012)

SAINT-PIERRE Bernardin de (1737-1814).

- L.A.S., [vers 1798], au citoyen Saint-Léger Didot, propriétaire de la papeterie d'Essonnes, 3/4 page in-4, adresse. Il réclame 800 livres qui lui sont dues « ...songés quel doit être l'embarras d'un père de famille qui s'établit dans de vastes pièces ou il n'y a que les quatre murailles. Je ne touche rien de mes pensions et mon revenu de membre de l'institut qui se trouve réduit à fort peu de chose, n'est pas capable de me défrayer de la moitié de mes dépenses courantes malgré toute mon économie ... »
- (*ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 21 février 2013, n° 160)

LISTE DES CATALOGUES UTILISÉS:

- ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 juin 2012.
- ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 21 juin 2012.
- ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 28 juin 2012.
- ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 14 décembre 2012.
- ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 21 février 2013.
- ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 28 février 2013.
- ADER Nordmann*, vente aux enchères salle Favart, Paris, 21 mars 2013.
- ALDE*, cat. du 19 avril 2012.
- ALDE*, cat. du 29 novembre 2012.
- Art et Autographes*, cat. 63, vente juillet 2012.
- Art et Autographes*, cat. 2012 : <http://autographe.com/fiche-autographe.php>.
- Beauvais enchères Sarl, cat. décembre 2011, expert : Cabinet Poulain, Paris.
- Cinquante livres et manuscrits*, du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, librairies Forgeot 2012.

- Christie's cat. vente Pierre Berès, 13 décembre 2012.  
<http://www.artcurial.com/fr/asp/fullCatalogue.asp?salelot=1886+++++48+&refno=10321898>.  
<http://www.expertissim.com/manuscrits-lettres-et-autographes/alembert-d-une-l-a-s-de-jean-le-rond-dalembert-17171783-a-charles-francois-dupuis-o12134201.html?>
- Le Brech & Associés*, succession Lally-Tolendal, Montesquieu, 18 décembre 2012.
- Le Jardin des Muses*, cat. n° 7.  
*Le Jardin des Muses*, cat. n° 8.  
*Le Jardin des Muses*, cat. n° 29.  
*Le Jardin des Muses*, cat. n° 30.
- Les Autographes*, cat. vente T. Bodin n° 135, Paris, septembre 2012.  
 Librairie Cambon Alain, cat. n° 32, 2012.  
 Librairie de l'*Abbaye-Pinault*, catalogue n° 339.  
 Librairie de l'*Abbaye-Pinault*, catalogue n° 342.  
 Librairie de l'*Abbaye-Pinault*, catalogue n° 343.  
 Librairie de l'*Abbaye-Pinault*, catalogue n° 344.  
 Librairie de l'*Abbaye-Pinault*, catalogue n° 345.  
 Librairie de l'*Abbaye-Pinault*, catalogue n° 346.  
 Librairie de l'*Abbaye-Pinault*, catalogue n° 347.  
 Librairie de La Tour, 2012, Vichy.  
 Librairie Hatchuel, cat. n° 54.  
 Librairie Hatchuel, cat. n° 55.  
 Librairie Hatchuel, cat. n° 56.  
 Librairie Hatchuel, cat. n° 57.  
 Librairie Hatchuel, cat. n° 58.  
 Librairie Hatchuel, cat. n° 59.
- Librairie Le Prosopographe, octobre 2012.  
 Librairie Sourget Camille, cat. juillet 2012.  
*Livres rares*, Michel Bouvier, cat. n° 56.  
*Livres rares*, Michel Bouvier, cat. n° 60.  
*Livres rares*, Michel Bouvier, cat. n° 61.  
*Livres rares*, Michel Bouvier, cat. n° 63.  
*Livres rares*, Michel Bouvier, cat. n° 64.
- PIASA, vente aux enchères Drouot-Richelieu, 11 décembre 2012, expert Thierry Bodin.
- Pierre Bergé & Associés*, autographes, manuscrits et livres, 6 juin 2012.